

### 3. Toulouse : comment (re)METTRE l'économie au service de l'homme ?

Un mot vient immédiatement à l'esprit lorsque l'on parle de l'économie toulousaine. Ce mot résonne avec encore plus d'acuité après l'explosion d'AZF et la quasi-disparition du pôle chimique. Ce mot chargé de sens porte un avenir lourd de menace. Des régions entières ont subi de douloureux contre-coups pour lui avoir sacrifié leur avenir, pour ne pas avoir su anticiper.

Ce mot est tellement associé à Toulouse, que lorsque vous lancez une recherche sur Google, Toulouse apparaît deux fois dans les cinq premières occurrences.

Avant d'étudier la *mono-industrie* et ses alternatives, je vous propose de préciser quels sont les facteurs qui peuvent avoir une influence néfaste ou bénéfique sur l'économie toulousaine. Je souhaite ensuite replacer mes réflexions dans des analyses plus générales qu'il convient, là encore, de garder en mémoire avant de pouvoir étudier les avenir économiques de Toulouse. Enfin, il conviendra d'évoquer les contrastes saisissants qui existent entre les chiffres dans les plaquettes sur papier glacé abondamment distribuées par la mairie et la réalité sur le terrain. Ainsi, seront abordées aussi bien les contraintes mondiales et perspectives économiques, les contraintes économiques et marges de manœuvre, les contrastes économiques et contradictions sociales, un état des lieux de l'économie toulousaine en 2007, une analyse se voulant pédagogique des pôles de compétitivité afin de vérifier s'ils peuvent-ils constituer un substitut à la mono-industrie ? La volonté d'aborder l'économie prospective et enfin dénoncer les privatisations idéologiques qui paralysent l'action municipale au même titre que le dogme de la dette zéro.

#### (a) Contraintes mondiales et perspectives économiques —

Plusieurs facteurs peuvent avoir une influence significative sur l'avenir, on peut d'ores et déjà citer : la fin de l'énergie bon marché, les évolutions démographiques notamment en raison d'un vieillissement de la population française et européenne, les changements climatiques et l'instauration d'un « régime de peur perpétuelle ». Passons-les en revue pour étudier quelles sont les influences possibles de ces facteurs sur l'avenir de Toulouse. Je n'en ai retenu que quatre parmi les plus importantes et j'ai volontairement omis l'épisode d'une pandémie mondiale liée au virus du H5N1, même si cela devrait constituer un sujet d'étude tout aussi important que le cancer pour le futur pôle Bio-Santé...

## La fin de l'énergie bon marché : la fin d'une civilisation ? —

Cela devient un lieu commun, mais cela reste une réalité. Durant environ 150 ans (1880/2030), le monde a connu un phénomène exceptionnel et inespéré jusqu'à présent : l'énergie a été abondante donc bon marché<sup>1</sup>.

Ce fut l'un des véritables moteurs de la mondialisation des échanges, soutenu dans le bouleversement de l'économie par la dématérialisation et son corollaire la financiarisation<sup>2</sup>, sans parler de cette vague de déréglementation qui est l'une des marques de fabrique des ultra-libéraux. Cette abondance d'énergie a permis l'émergence de notre civilisation de croissance, de loisir et de gaspillage. L'obsolescence programmée d'un bien fait partie de notre rythme de consommation et cela ne nous offusque même pas de courir après la dernière innovation technologique qui devient vitale, forcément vitale.

Nous sommes tellement aliénés<sup>3</sup> par le modèle de croissance à tout crin que nous refusons d'en voir les conséquences (déséquilibres économique, social ou écologique ; accroissement de la richesse mais également des inégalités<sup>4</sup>) et nous plaçons tous nos espoirs dans les évolutions technologiques.

Cette économie de l'énergie « pas chère », nous y avons pris goût et de nombreuses mauvaises habitudes<sup>5</sup>. Je ne veux pas revenir ici sur toute la littérature abondante qui existe sur cette question mais nous devons garder à l'esprit qu'à l'horizon de trente années, tout cela est terminé. Alors, nous sommes à l'heure du choix.

<sup>1</sup> Dominique Bourg et Gilles-Laurent Rayssac, *Le développement durable : maintenant ou jamais*, La Découverte, Gallimard, 2006, p. 16 : « un unique gramme de pétrole contient autant d'énergie que celle déployée en une journée par un ouvrier manuel ; un simple aller-retour San-Francisco / Le Caire dépense autant d'énergie que celle qui fut nécessaire à l'édification des grandes pyramides d'Égypte ».

<sup>2</sup> François Morin, *Le nouveau mur de l'argent*, Seuil, 2006 : « L'histoire monétaire et financière que la France a connue dans l'entre-deux-guerres est en train de se répéter, mais, cette fois-ci, à l'échelle mondiale : l'action de grandes banques internationales dresse un nouveau « mur de l'argent » auquel se heurte la volonté des politiques. »

<sup>3</sup> Marx l'avait bien vu lorsqu'il parlait déjà du fétichisme de la marchandise. Voir Karl Marx *Le caractère fétiche de la marchandise et son secret*, Allia, 2006.

Paul Lafargue, *La religion du Capital*, réédition 2006, Dans ce petit livre plein d'énergie, Paul Lafargue raconte la réunion (imaginaire ?) de toutes les puissances du monde à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En raison des avancées des idées socialistes, la religion traditionnelle ne permet plus de tenir le peuple en lui promettant dans l'au-delà tout ce qu'il ne peut obtenir ici-bas. Il faut trouver un nouvel « opium du peuple » qui lui fera accepter la société dans laquelle il vit et dans laquelle il est exploité. Coup de génie : on remplace une religion immanente par une religion matérialiste en vantant les vertus du Capital et de ses saints le Salarial et le Crédit. En acceptant de partager les miettes du festin, le système marchand résiste à toute remise en cause. C'est l'une de ses ruses les plus fréquentes et les plus habiles...

<sup>4</sup> A l'époque où Adam Smith (1776) écrivait son *Enquête sur la richesse des nations*, le rapport entre la nation la plus riche et la plus pauvre n'était pas même de 1 à 2. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la Grande Bretagne était 2 fois plus riche que l'Inde. Un siècle plus tard et aux termes de la première mondialisation (1913, cf. Suzanne Berger, *Notre première mondialisation*, Seuil/La République des idées, 2003), le rapport était passé de 1 à 10. Aujourd'hui selon le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), ce même rapport est passé de 1 à 74. Et que penser lorsque Rockefeller considérait, en 1930, que le rapport entre le salaire de l'ouvrier et celui du patron ne devait pas dépasser 1 à 40. Aujourd'hui, il dépasse facilement 1 à 400 !

<sup>5</sup> Mais il serait déjà tellement efficace et productif de mettre en œuvre une véritable politique d'économie d'énergie qui sans atteindre le stade du rationnement nous permettrait de moins gaspiller et de nous montrer - pour une fois - respectueux de la nature et de nos descendants.

Nous pouvons, comme à la *Belle Epoque*, profiter du temps présent tout en préparant une guerre que les accumulations d'armes rendaient inéluctables malgré les efforts de Jaurès ; nous pouvons profiter de la richesse de notre pays et dilapider le magot constitué par nos aînés. Nous pouvons également laisser venir, laisser à d'autres le soin de trouver des énergies bon marché, la fameuse économie « hydrogène »<sup>1</sup>.

On peut préférer la ligne de conduite tracée par Churchill selon laquelle « *Le pessimiste voit dans toute opportunité une difficulté. L'optimiste voit dans toute difficulté une opportunité* ». Et déjà, des économistes, comme Jean-Paul Fitoussi nous expliquent que l'énergie peut être l'un des moteurs de la croissance du XXI<sup>ème</sup> siècle: « *Il suffirait de créer à l'image de la CECA, une communauté européenne de l'environnement, de l'énergie et de la recherche (C3R) (...) nous pourrions alors voir naître les nouvelles technologies de l'énergie et de l'environnement dont la production et la diffusion seront très certainement les moteurs de la croissance les plus puissants de l'avenir* »<sup>2</sup>. Toulouse devrait être le fer de lance de cette nouvelle communauté européenne à condition qu'elle sache utiliser et mobiliser les atouts qu'elle ne sait pas, pour l'heure, mettre en valeur. En effet, l'énergie nécessite une fertilisation croisée des connaissances. Pour faire fonctionner des satellites, il a fallu mettre au point des panneaux solaires<sup>3</sup> à très haut rendement. Cette technologie ne pourrait-elle pas être simplifiée et adaptée à la Terre ? Comme l'a très bien compris le Brésil avec l'éthanol, la création d'une filière de production de bio-carburant permettrait de créer des emplois dans le monde agricole et dans le monde industriel, sans avoir recours à des produits dangereux comme le phosgène ou le toluène. Après AZF et la disparition programmée du pôle chimique du Sud toulousain, il existe un savoir-faire et des compétences qui ne demandent qu'à s'exprimer. Combien d'ouvriers encore jeunes (moins de 55 ans) ne seraient-ils pas heureux de participer à la création d'une usine de production de bio carburant et de former les nouvelles générations, assurant ainsi la transmission des savoirs ? De la même façon, pourquoi attendre que Rolls-Royce ou General Electric développent des moteurs d'avion qui fonctionnent à autre chose qu'au kérosène<sup>4</sup> ? Ne devrait-on pas se mobiliser sur cette question qui est l'une des seules permettant d'offrir à l'aéronautique un avenir au-delà de 2050 ?

<sup>1</sup> Jérémy Rifkin, *L'économie hydrogène*, La découverte, 2003.

<sup>2</sup> Jean-Paul Fitoussi, *L'énergie pour relancer l'Europe*, Le Monde, 6 novembre 2006.

<sup>3</sup> Il semble que Toulouse soit déjà à la pointe. En effet, avec l'inauguration de l'usine Teneosol de Toulouse (MPS du 4 décembre 2006) dans la zone industrielle de Saint-Martin-du-Touch. Toulouse dispose d'une usine disposant d'une capacité de production annuelle équivalent à une puissance électrique de 15 MW. Pour mémoire, la société Teneosol est la filiale d'EDF et de Total, spécialisée dans la fabrication d'électricité solaire et la fabrication de panneaux photovoltaïques.

<sup>4</sup> A noter que l'Académie Nationale de l'Aéronautique et de l'Espace a consacré, en décembre 2006, une conférence internationale sur cette question essentielle. Mais il est toujours difficile de faire la part des choses entre les annonces tonitruantes et le silence prudent gardé sur des secrets industriels.

## PROPOSITIONS POUR DEPASSER LA CRISE ENERGETIQUE

### I - Intégrer le changement climatique dans les mécanismes de la mondialisation

II - Créer une fiscalité spécifique pour financer la transition énergétique (5 milliards d'euro), en :

- augmentant de 1% pendant 10 ans le TIPP à l'exclusion de celle pesant sur le fioul domestique
- rétablissant la vignette sous forme de taxe carbone, également applicable aux deux roues ;
- instituant une taxe spécifique pour l'usage des autoroutes par les poids lourds.

### III - Faire de la transition énergétique une priorité nationale, en :

- coordonnant l'action de l'État par un Haut Conseil et un Commissaire à la transition énergétique
- nommant des responsables de projet pour le développement de chaque filière de substitution aux combustibles fossiles ;
- affichant les échéances d'un plan de transition énergétique d'ici 2030 ;
- sensibilisant les citoyens et informant concrètement les utilisateurs.

### IV - Mieux cerner les effets du changement climatique, :

### VI - Mener une action spécifique dans le domaine des transports, en :

- subventionnant l'achat de véhicules moins émetteurs de CO<sub>2</sub> ;
- encourageant les expérimentations sociales infléchissant la pratique de l'automobile.

### VII - Renforcer l'action dans le secteur résidentiel-tertiaire, en :

- activant la demande de rénovation du parc logement par le crédit et la fiscalité ;
- renforçant les normes sur les consommations d'électricité spécifiques.

VIII - Impliquer fortement les collectivités territoriales en faisant varier la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation globale d'équipement (DGE) en fonction de leur lutte contre l'effet de serre.

IX - Préparer l'après 2030 en activant les soutiens aux filières futures (nanotechnologies, réacteurs de génération IV et hydrogène...).

(in Pierre Laffitte et Claude Saunier, *Développement durable, changement climatique, transition énergétique, dépasser la crise*, Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques. [www.senat.fr/opecest/rapports.html](http://www.senat.fr/opecest/rapports.html))

Il est une certitude, si nous n'agissons pas, *ici et maintenant*, nous serons maudits par nos enfants et nos petits-enfants pour leur avoir laissé une Terre dévastée, une Terre vidée de son suc comme une orange, une Terre où le climat redeviendra un ennemi redoutable pour la vie humaine et la survie des espèces. Nous devons allier développement économique et respect de l'environnement, c'est l'une des définitions du « *développement durable* »<sup>1</sup>, expression que j'utilise avec prudence tant elle est symptomatique d'une des ruses sémantiques de la société marchande<sup>2</sup> (cf. le tableau p. 50-51, qui illustre le double discours de la mairie de Toulouse).

<sup>1</sup> La définition officielle résulte du rapport Brundtland (Notre avenir à tous, 1987) qui le décrit ainsi : « *mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». Comme le remarque Dominique Bourg et Gilles-Laurent Rayssac (op. cit.), « *le développement durable est devenu une sorte de slogan mécanique, vidé parfois de contenu précis* ». Nous verrons en décortiquant les discours et les actes du maire de Toulouse que cette affirmation est cruellement exacte dans la ville rose...

<sup>2</sup> Pour une critique sévère du développement durable, voir, par exemple, Patrick Mignard, *L'anti-Sisyphes, pour en finir avec la marchandise*, AAEL (Association pour l'Art et l'Expression Libres), 2001, p. 83, « *dans son besoin vital de*

Car il n'est pas trop tard. On peut sinon arrêter le processus, du moins en ralentir les conséquences et gagner du temps pour permettre l'émergence en douceur d'une nouvelle économie où la frénésie de consommation<sup>1</sup> ne sera plus un refuge de la « dissociété » qui est devenue source de souffrance psychique, d'angoisse et de peur pour le plus grand nombre<sup>2</sup>. De multiples petits gestes peuvent contribuer à émettre moins de gaz à effet de serre. Compte tenu de l'urgence, la municipalité doit montrer l'exemple, comme c'est le cas pour les municipalités américaines qui ont décidé de respecter le protocole de Kyoto en faisant en sorte que la production de CO<sub>2</sub> diminue de 15 % d'ici à 2010 par rapport à la production de 1992. On pourrait commencer par réaliser des économies d'énergie. Cela ne coûte pas cher et peut rapporter gros : d'une part en terme d'économies réalisées<sup>3</sup> et d'autre part, en terme de protection de l'environnement. De même, dans les constructions nouvelles qu'elles soient sociales ou de luxe, le respect des contraintes environnementales devra devenir une exigence forte. Il faut prévoir de renforcer les isolations thermiques, des orientations tenant compte du soleil, le respect des HQE. On pourrait imaginer créer une agence du Grand Toulouse (ou renforcer les pouvoirs de l'AUAT) pour favoriser la création d'une ville qui pense économie d'énergie dès la conception du moindre bâtiment privé ou public (cf. chapitre 4 sur l'urbanisme). Voilà un objectif mobilisateur ; Toulouse et son agglomération doivent mettre en œuvre une politique et une pédagogie permettant au niveau local de respecter les objectifs de Kyoto. Cette exigence est d'autant plus forte que nous sommes l'une des capitales mondiales de l'aéronautique<sup>4</sup>. A défaut, nous devons supporter le fait que le climat n'est pas un système linéaire, ce qui signifie que le choc climatique peut être aussi rapide qu'inattendu...

---

*sauver l'essentiel de ce qui le constitue, le système marchand a inventé, entre autre, un concept à vocation purement idéologique, celui de développement durable. Il vise à « concilier la croissance économique avec la protection de l'environnement et de la cohésion sociale ». Bien entendu, la sacro-sainte 'croissance' est préservée dans ses attributs essentiels. Ce concept, qui peut apparaître au premier coup d'œil, séduisant est en fait une construction théorique bancal. L'essence même du système marchand, absolument pas remise en question, rend tout à fait irréalistes les objectifs d'un tel projet, du moins au niveau global (...) ceci explique la faille généralisée des colloques, engagements, conférences et autres traités et protocoles à vocation plus médiatique qu'à portée historique », ou encore, Serge Latouche, *Le pari de la décroissance*, Fayard 2006, « la notion de développement durable est une fumisterie, une antinomie. Ce concept vise à faire croire que l'on peut poursuivre notre mode de développement en lui adjoignant une simple composante écologique ».*

<sup>1</sup> Jean-Claude Guillebaud, *La Force de la conviction*, Seuil 2005, p.233, « La société marchande fonde son dynamisme sur une insatisfaction et une inquiétude auxquelles seuls le travail et la consommation peuvent remédier. La compétition économique est une religion disciplinaire et même sacrificielle ».

<sup>2</sup> Jacques Généreux, *La dissociété*, Seuil, 2006.

<sup>3</sup> Le budget de l'éclairage à Toulouse est de l'ordre de 7 millions d'euro par an.

<sup>4</sup> Dans le second tome, nous détaillerons des mesures concrètes qui passeront bien évidemment par

- un développement des transports en commun non producteurs de CO<sub>2</sub>,
- une « relocalisation » des services et des commerces dans les quartiers afin d'éviter de prendre sa voiture pour aller faire ses courses,
- un changement de l'éclairage public afin de consommer moins,
- des économies d'énergie dans tous les services municipaux par le recours systématique à des véhicules hybrides ou des modes nouveaux de chauffage,
- une révolution dans la collecte et le traitement des déchets, etc.

## AGENDA 21 de la ville de Toulouse :

### Une démarche constructive...

Aux termes d'un pompeux « Congrès des citoyens », la ville a établi un document riche des propositions des habitants. Ce document constitue une mine d'idées et d'initiatives dont il faut s'inspirer. Il démontre que les Toulousaines et les Toulousains sont conscients des enjeux et sont prêts à faire des efforts. Sur **692 propositions recensées**, la ville estime que 140 sont déjà achevées (mais alors pourquoi les habitants en demandent-ils l'application ?), 218 devraient être réalisées sur la période 2006-2008, 88 sont à prévoir pour l'après 2008 et **246 sont « non retenues »**.

### ... mais des décisions aux effets limités...

<i>Petite liste des propositions à retenir, d'après la mairie, dans le cadre de l'agenda 21</i>	
Renforcer l'offre en matière de stationnements pour les personnes handicapées	Transformer les <i>bandes</i> cyclables (peinture au sol) en <i>pistes</i> cyclables protégées (séparation par des plots, bornes, ...)
Elargir la taille des trottoirs en centre-ville	Augmentation du nombre d'élus et d'agents municipaux se déplaçant en vélo
Limiter la vitesse automobile à 30 km/h sur tout le centre ville	Développer et soutenir des projets de développement durable dans les MJC
Généraliser les dispositifs d'économie d'eau dans les bâtiments municipaux	
Etendre le périmètre des ravalements de façade aux faubourgs présentant un caractère patrimonial au-de-là du centre	Généraliser l'utilisation de papier recyclé dans les administrations

### Une traduction budgétaire déficiente

« Plus j'en parle, moins j'agis... » Dans chaque discours, le développement durable revient comme une rengaine ou sert de supportoire pour faire passer les pires aberrations économiques ou écologiques. Mais quand on cherche la traduction budgétaire des discours, on reste sur sa faim.

En effet, comme le remarque Martine Martinel, conseillère municipale socialiste, alors que, depuis des années, le maire *parle* d'Agenda 21, il ne consacre que 550 k€ (\*) au financement des pistes cyclables. Quand on connaît le caractère très parcellaire, les incohérences et la dangerosité des pistes existantes, on peut en conclure que les paroles ne sont pas, encore une fois, suivies par des actes. De la même façon, dans le budget de la communauté d'agglomération, l'association Vélo réclame un effort significatif (10 M€) afin de doter de l'agglomération d'un réseau de pistes cyclables coordonnées avec les transports en commun.

De la même manière, en ce qui concerne les transports en commun, on assiste à un double discours : éloge du transport en site propre mais maintien des faveurs à l'égard de l'automobiliste qui est, il est vrai, un électeur particulièrement choyé.

Enfin, la réorganisation des lignes de bus en raison de l'ouverture de la ligne B du métro s'est traduite par un effort budgétaire de l'ordre de 1,2 M€, soit autant que la subvention accordée au TFC ! Dans un cas, cela concerne un million d'usagers potentiels, dans l'autre, à tout casser, 10.000 supporters.

Comprenez qui pourra.

Nous revenons dans le chapitre 4 sur les différents gaspillages en matière de transport, sur les atermoiements successifs et sur les indécisions fatales qui ont conduit Toulouse et son agglomération à privilégier l'automobile au détriment des autres modes de déplacement urbain.

## Parler beaucoup, agir peu !

### ... un refus systématique de prendre les décisions qui fâchent

La case « propositions non retenues » est particulièrement révélatrice du double langage de la mairie de Toulouse. Dès qu'un sujet devient intéressant, elle botte en touche, soit parce qu'il ne correspondrait pas à des compétences municipales, soit parce qu'il existerait des « contraintes techniques, réglementaires ou financières ».

Derrière cette formulation passe partout et toute démocratique, c'est un « circulez il n'y a rien à voir ou faire » qu'émet la ville de Toulouse. On retrouve là la gestion administrative et comptable d'une municipalité qui manque d'ambition et de souffle et qui oublie, par exemple, qu'elle détient la majorité dans TISSEO ou dans la communauté d'agglomération, ce qui lui permettrait donc de reprendre et de défendre les propositions non retenues.

Avant d'étudier les 246 propositions non retenues, il faut lire avec délectation la phrase qui suit. Elle résume, à elle-seule, l'escroquerie intellectuelle de la démarche d'Agenda 21.

Ouvrez les guillemets, je cite *in extenso*. « la municipalité ne peut imposer la prise en compte de critères écologiques pour une éventuelle seconde rocade. Néanmoins, elle plaide fortement et fermement en ce sens auprès des collectivités et des institutions directement concernées ».

Admirable tour de passe-passe ! La décision de construire une deuxième rocade, qui est par définition tout ce qu'il ne faut plus faire en terme de développement durable, passe au second plan car le maire intervient « fortement et fermement » pour faire respecter des critères écologiques (non précisés). Avec la deuxième rocade, on produira plus de CO2 mais promis, on plantera des fleurs et des panneaux invitant les automobilistes à ne pas dépasser 90 km/h.

N'est ce pas une nouvelle forme de ce mépris de nos élites toulousaines qui nous racontent tout et n'importe quoi, en pensant tout bas « dors, je le veux ! ».

Petite liste des « propositions NON retenues » dans le cadre de l'agenda 21		
Moduler l'accès du centre ville en fonction des saisons et des heures de la journée	Taxer spécifiquement les zones mono-fonctionnelles qui ne prévoient pas une diversité et une mixité des usages	Fixer un pourcentage de consommation d'énergie renouvelable pour la ville de Toulouse (objectif chiffré)
Prévoir des transports en communs transversaux	Supprimer les places de stationnement dans la zone « semi piétonne »	Développer un parc de bus propre (électrique, GNV, diester)
Consacrer un étage du parking du capitole au vélo	Inciter à l'installation de panneaux solaires	Etendre le périmètre des journées sans voitures
Utiliser des lampadaires auto-alimentés de cellules photovoltaïques	Imposer aux promoteurs l'emploi d'énergies renouvelables	Pour les commerces et lieux publics limiter l'usage des climatiseurs et du chauffage
	Utiliser l'eau de pluie pour le lavage des bus TISSEO	Mettre en place la desserte des écoles par les navettes TISSEO

*Les changements climatiques : serons-nous plus prévoyant que les habitants de l'île de Pâques<sup>1</sup> ? –*

J'ai un peu l'impression de radoter devant les trois singes : l'un se bouche les oreilles, l'autre refuse de voir, le dernier enfin, met sa main sur sa bouche. Les changements climatiques annoncés depuis les années 70 par les prophètes de malheur sont déjà à l'œuvre. Même si par extraordinaire les USA, la Chine et la Russie se mettaient à respecter le protocole de Kyoto, il n'est pas certain que cela suffira à enrayer la machine infernale. D'un autre côté si rien n'est entrepris, notre inaction peut avoir un effet d'accélération sur les modifications climatiques. Et puis pour un socialiste, l'inaction est une négation de ses propres engagements, de sa raison d'être, tant il est vrai que « *le laissez-faire est une solution inacceptable et suicidaire* »<sup>2</sup>.

Ces changements climatiques peuvent être paradoxaux. Il ne s'agit pas de subir une canicule permanente ou de voir le Sahara arriver aux portes de Barcelone. Il est fort possible qu'en Europe, le réchauffement climatique se traduise par une nouvelle ère de... glaciation<sup>3</sup>. Là encore, il est urgent d'agir ici et maintenant. Car, « *si la question du développement durable se pose globalement, les pistes de réponses concrètes apparaissent essentiellement au niveau local. Parce que les changements concernent les comportements individuels. Mais aussi parce que ces changements doivent être conçus en tenant compte des conditions locales de la vie quotidienne, de l'organisation sociale et politique propre à chaque société, des identités culturelles et des moyens qu'offrent les différents environnements naturels dans lesquels les sociétés humaines se sont développées* »<sup>4</sup>.

Disons le tout net, cela sera dur. Il faudra renoncer à certaines facilités que d'aucuns, perdant le sens de la mesure, n'hésitent pas à baptiser « libertés » dont les

<sup>1</sup> Dans son livre *Effondrement : Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, 2005, Jared Diamond raconte comment en connaissance de causes les habitants de l'île de Pâques ont détruit leur environnement, au point de disparaître eux-mêmes. De cette étude comparée des différentes civilisations disparues Jared Diamond conclut qu'il n'existe aucun cas dans lequel l'effondrement d'une société ne serait attribuable qu'aux seuls dommages écologiques. Plusieurs facteurs entrent également en jeu et viennent aggraver la situation en s'associant entre eux et en bouchant l'horizon : (1) des dommages environnementaux ; (2) un changement climatique ; (3) des voisins hostiles ; (4) des rapports de dépendance avec des partenaires commerciaux ; (5) les réponses apportées par une société, selon ses valeurs propres, à ces problèmes. C'est sur le dernier facteur que nous aurons peut être une chance de survivre au changement climatique majeur qui arrive.

<sup>2</sup> Jean-Louis Bianco et Jean-Michel Sévérino, *Un autre monde est possible*, Notes de la fondation Jean-Jaurès, n° 20, mars 2001, p. 57.

<sup>3</sup> Un film comme « *le Jour d'après* » de Roland Emmerich ou « *Une vérité qui dérange* », d'Al Gore, vulgarisent l'idée selon laquelle si le réchauffement climatique entraîne une fonte du Groenland ou de l'océan glacial arctique, les eaux douces et glacées qui se répandront dans l'Atlantique Nord pourraient arrêter ou du moins ralentir le Gulf Stream, ce courant chaud qui tempère le climat européen. La disparition du Gulf stream entraînerait alors une glaciation en Europe de l'Ouest ! Voir également, *Le Monde* 24 novembre 2006. V. également, Peter Schwartz, *Rapport secret du Pentagone sur le changement climatique*, Alia, 2006.

<sup>4</sup> Dominique Bourg et Gilles-Laurent Rayssac, *Le développement durable : maintenant ou jamais*, La découverte, Gallimard, 2006, p. 60.



Toulousains sont apparemment friands : prendre sa voiture pour acheter du pain (600 m), aller amener les enfants à l'école en automobile (environ 800m).

Si nous ne changeons pas nos comportements *aujourd'hui*, nous en paierons les conséquences au centuple demain. Même au niveau municipal, il existe des mesures simples, économiques, pour réduire la facture énergétique et la pollution. Il s'agit simplement de dépasser le stade des incantations et des belles paroles pour passer à celui des engagements et des actes. Nous y reviendrons lorsque nous étudierons en détail l'agenda 21 de la ville de Toulouse sur lequel les critiques seront sévères tant la démagogie le dispute à l'incompétence (lire l'encadré p. 50-51).

Le moment venu, lors de la rédaction d'un projet pour Toulouse, nous devons donc formuler des propositions précises et concrètes et fixer un objectif quantifié pour la mandature. Mais, il ne faut se leurrer, l'action de la ville de Toulouse doit être conjuguée à celle des villes limitrophes. Comment éviter l'étalement urbain ? Comment financer les transports en commun ?

Si l'impact d'une politique municipale paraît faible face à l'enjeu global du réchauffement climatique, celui de la gestion d'une autre ressource rare dépend des politiques menées au niveau local. Ainsi, en ce qui concerne l'eau, l'agglomération de Toulouse doit montrer l'exemple. D'abord en apprenant aux consommateurs que l'eau est un bien rare donc précieux. Ensuite en favorisant une politique publique de l'eau. La question des privatisations décidées par la droite devra être posée. Enfin, Garonne peut devenir tout à la fois une voie de communication d'une ville toujours plus étendue et une source d'énergie non polluante. Encore faudra-t-il alors faire en sorte que le niveau de notre fleuve soit plus constant. Mais, l'eau peut devenir, à brève échéance, un enjeu majeur de la gestion municipale. Encore une fois, à la *Belle Epoque*, personne n'osait imaginer l'enfer que seraient les tranchées, la guerre devait être courte, à l'ancienne. Aujourd'hui, de nouveaux conflits se préparent, des conflits liés aux ressources (eau, pétrole, gaz, et à terme, atmosphère) et à la démographie, des conflits dans lesquels l'Homme pourrait montrer le pire de lui-même<sup>1</sup>. Et pour cela, le XX<sup>ème</sup> siècle est là pour nous rappeler que l'humanité y excelle<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Simon Leys, *Orwell ou l'horreur de la politique*, Plon, 2006, p. 32 : « L'histoire a déjà montré à plusieurs reprises qu'il ne faut pas grand-chose pour faire basculer des millions d'hommes dans l'enfer de '1984' : il suffit pour cela d'une poignée de voyous organisés et déterminés. Ceux-ci tirent l'essentiel de leur force du silence et de l'aveuglement des hommes gens. Et s'ils ne voient rien, en fin de compte, ce n'est pas faute d'avoir des yeux, mais, précisément, faute d'imagination ».

<sup>2</sup> Thérèse Delpech, *L'ensauvagement : le retour de la barbarie au XXI<sup>ème</sup> siècle*, Grasset, 2005, p. 83, « une sauvage indifférence aux être humains telle est la plus importante régression du XX<sup>ème</sup> siècle »

## Face au changement climatique, **que peut faire la ville ?**

Le concept de **ville durable** est une tentative de réponse pratique à ce défi. Sa conception et sa construction sont entièrement repensées pour réduire au maximum son empreinte écologique, c'est-à-dire l'impact de son fonctionnement sur l'environnement.

Elle évite l'étalement urbain et favorise l'économie des ressources. Cela conduit à repenser l'aménagement des villes afin de mettre en œuvre un urbanisme plus dense et de meilleure qualité. La ville durable est donc pensée pour **rationaliser son organisation de manière à limiter les déplacements inutiles**, à faciliter les circulations douces (marche à pied, rollers, vélo, véhicule électrique, etc.) ou les transports en commun.

Cela conduit à **favoriser la mixité fonctionnelle**. A BEDZED (près de Londres), chaque bâtiment est composé d'habitations exposées au sud et de bureaux exposés au nord ; cela permet une meilleure gestion thermique et à certains habitants de travailler sur place. **Les commerces sont aussi au cœur du quartier**. D'autre part, la mixité sociale y est conçue moins par choix idéologique que par nécessité fonctionnelle. Elle permet de regrouper les compétences et de mettre ainsi à la disposition des habitants l'ensemble des services nécessaires à la vie quotidienne. En favorisant la cohabitation, la mixité sociale facilite l'échange entre les différentes catégories de la population, rend plus vivant le lien social et permet aux habitants de tisser des réseaux de solidarité.

Transformer une « ville traditionnelle » en ville durable est complexe. On ne peut, du jour au lendemain, modifier l'ensemble des modalités de fonctionnement d'une ville qui s'est construite au cours des siècles. Seuls les nouveaux quartiers ou les quartiers globalement rénovés peuvent intégrer directement l'ensemble des caractéristiques d'une ville durable.

L'action à court terme qui est aujourd'hui la plus efficace dans les villes anciennes concerne les déplacements et les constructions. La construction est conçue de manière à limiter fortement le **recours aux énergies non renouvelables** afin de construire des immeubles « basses émissions » de gaz à effet de serre. En effet, quasiment la **moitié de l'énergie annuellement en France est consacrée au fonctionnement des bâtiments**. Les quartiers durables économisent jusqu'à 30 % de la consommation d'eau et utilisent l'eau de pluie ou de ruissellement récupérée notamment pour l'usage sanitaire et l'arrosage. Ils diminuent la production de déchets et sont conçus pour favoriser le tri et le recyclage.

Sources : Dominique Bourg et Gilles-Laurent Rayssac,  
*Le développement durable : maintenant ou jamais,*  
 La découverte, Gallimard, 2006, p. 90 et s.

## *L'instauration d'un régime de « peur perpétuelle » : le retour des égoïsmes ?—*

Outre les nouveaux conflits, classiques dans le sens où ils peuvent opposer des pays pour des territoires ou des ressources, une nouvelle forme de guerre a fait son apparition le 11 septembre 2001, la guerre contre le terrorisme. Comme le précise Emmanuel Vinteuil, « *ce qui fait son apparition ce jour là, c'est le terrorisme à effet médiatique planifié. Le terrorisme mis en spectacle pour mieux frapper les esprits* ».

D'un point de vue très égocentrique, le secteur aérien est particulièrement sensible à toute altération de la sécurité internationale. Et l'on se souvient encore de la dépression passagère qu'a connue l'économie toulousaine en 2001/2002. D'un point plus altruiste et général, cette guerre contre le terrorisme réserve des surprises et des déceptions pour les démocraties. Au nom du maintien de la sécurité, les esprits s'habituent de plus en plus à un recul des droits civiques, aux restrictions des libertés fondamentales. C'est surtout en cela que les terroristes gagnent la partie, en imposant aux démocraties d'adopter des législations d'exception qui s'inscrivent dans la durée et

qui deviennent de plus en plus le droit commun<sup>1</sup>. Comment admettre que les Etats-Unis légalisent la torture et que le vice-président américain Dick-Haliburton Cheney approuve l'usage de la « trempette » dans une baignoire d'eau glacée ?

De plus, cette situation de peur permanente pèse sur les esprits. Comment espérer dans l'avenir, si l'on craint une nouvelle attaque aveugle ou une nouvelle restriction des libertés<sup>2</sup> ? L'Europe peut-elle renoncer à ses responsabilités historiques en se réfugiant dans la volonté d'être, simplement, un pôle économique sans autre but que de se perpétuer ? Là encore, Toulouse peut avoir son mot à dire en contribuant à la réflexion par une Académie des résistances, un collège des philosophes anti-utilitaristes, en retrouvant les principes encensés par Simone Weil.

### *La nouvelle donne démographique : Papy-boom droit devant ! —*

Dans les années 30, après la saignée de la Grande Guerre (la der des ders, disaient-ils), la France était un pays vieilli et fatigué. Aujourd'hui, la France s'apprête à entrer dans une nouvelle dimension qu'elle n'a jamais connue auparavant : la *gérontocroissance*, ou l'accroissement du rapport du nombre de personnes âgées par rapport à la population totale.

De la même façon, le vieillissement de la population active devient une autre donnée cruciale pour le développement économique et social équilibré du territoire. Yannick Le Quantrec a insisté sur ce point lors du colloque du CRIES le 9 octobre 2006 en précisant « *Je dis crucial, et pas dramatique, car les salariés âgés sont des salariés expérimentés donc porteurs de richesse, de mémoire, de savoir-faire, de connaissance de l'entreprise, ce qui devrait davantage être valorisé* ». L'une des questions majeures des prochaines années sera de capitaliser ce savoir-faire, de le transmettre. Là encore, du fait des compétences de ses universitaires, Toulouse pourrait développer une activité basée sur la mémorisation des savoir-faire techniques et le « *knowledge management* »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Dans son analyse du monde à l'horizon 2020, le National Intelligence Council, l'un des *think tank* de la CIA ([Hwww.cia.gov/nic/NIC\\_globaltrend2020.html#H](http://www.cia.gov/nic/NIC_globaltrend2020.html#H)) a tenté de déterminer les cinq grands enjeux pour le monde en 2020. A travers quatre scénarios prospectifs, ils intègrent comme paramètre fondamental le « *sentiment d'une insécurité omniprésente* » pouvant engendrer un « *cycle de la peur* » (scénario noir). Cité par Geoffrey Delcroix in « *Bibliographie prospective* », janvier 2005, n° 23.

<sup>2</sup> Jean-Marc Férida, *L'horreur sécuritaire, les Trente honteuses*, Editions Privé, 2006 : « *un triste constat s'impose. Nous subissons une incroyable régression de nos libertés publiques et individuelles qui provient largement des dernières années de politique sécuritaire. De notre société sécurisée à l'extrême à l'horreur sécuritaire, il n'y a qu'un pas. Aux Trente Glorieuses ont succédé les Trente Honteuses. (...) Informatiser les pièces d'identité au détriment de la vie privée, au prétexte de la nécessaire lutte contre le terrorisme, transformer de nombreuses professions en auxiliaires de gendarmerie pour les assujettir à des obligations de délation, autoriser et multiplier les contrôles d'identité au nom de la lutte contre l'immigration clandestine... Voilà quelques exemples de ce qui contribue à donner à notre société un air parfaitement respirable. La seule liberté qui demeure est celle qui nous est laissée de nous adapter à ces nouveaux interdits, de plus en plus nombreux. Cette dérive totalitaire, où la puissance publique a tout accaparé et ne trouve à s'exercer qu'au travers d'un rapport de force, fait du citoyen un présumé coupable, condamné à vivre surveillé et contrôlé au moindre prétexte* ». A Toulouse, aussi, nous sommes à la pointe de la modernité : des caméras de surveillance ont fait leur apparition.

<sup>3</sup> Pour avoir travaillé dans les années 89/91, à AZF durant l'été afin de financer mes études, je me souviens que les ouvriers de l'usine connaissaient le site et ses dangers. Ils savaient par exemple, tout comme Marcellin Berthelot

## Mamy boom, baby krach, le choc de 2006 ?

« Le vieillissement de l'Europe et l'implosion démographique de certains grands pays conduisent à une perspective de cheveux gris et de croissance molle.

« Dans un tel contexte, les emplois de demain seront d'abord dans les services. Selon la commission SEIBEL de la DARES et du Plan, la somme des besoins nouveaux et du renouvellement pour compenser les départs à la retraite donne 7,5 millions de postes à pourvoir entre 2005 et 2015 :

- 1,2 million de personnes pour les services aux particuliers dont 400.000 assistantes maternelles et aux personnes âgées,
- 840.000 pour les tâches de gestion et d'administration,
- 750.000 personnes pour la santé et l'action sociale
- 670.000 pour le transport et le tourisme
- 650.000 pour le commerce et la vente
- 530.000 pour le BTP
- 450.000 pour l'enseignement.

« Avec environ 200.000 recrutements, les informaticiens, la banque et les assurances et les métiers de la communication, de l'information et du spectacle viennent loin derrière et sont à peu près au même niveau que l'hôtellerie, la restauration et l'alimentation.

Pour ces emplois nécessitant beaucoup de **convivialité**, il ne faut peut-être pas beaucoup plus de qualification sanctionnée par un diplôme mais certainement un **haut professionnalisme et des gens biens dans leur peau.** »

(extraits de Michel Godet, *Choc 2006*, Odile Jacob)

Cette *gérontocroissance* va entraîner une situation paradoxale pour les territoires du midi-toulousain : un rajeunissement des métropoles, comme Toulouse<sup>1</sup>, dû à une polarisation des jeunes adultes et un vieillissement de l'espace rural où le solde migratoire des personnes âgées pour la période 1990-1999 est largement positif. Cette situation a des conséquences économiques et politiques fortes : comme l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) a été transférée aux départements, ces derniers vont devoir faire face à une surcharge qui pèsera sur les finances publiques<sup>2</sup>. D'un autre côté, dans des métropoles comme Toulouse, le besoin de services à la petite enfance sera d'autant plus important.

Là encore, des choix financiers et des arbitrages devront être présentés et expliqués. Il existe un risque que ces faits pèsent sur la volonté affirmée de créer une économie de la connaissance, à moins qu'ils ne deviennent un nouveau gisement d'emplois à la personne. Mais attention, pas une économie au rabais : s'occuper des enfants, des malades ou des vieux nécessite des compétences techniques et humaines

---

dès 1878, que l'ammonitrate était incompatible avec le chlore. Cette incompatibilité se traduisait par une explosion. Or, le recours systématique à la sous-traitance et le cloisonnement des ateliers ont contribué à une perte de mémoire qui, ajoutée aux violations répétées des règles de sécurité pour des raisons d'économies décidées là encore par TOTAL, a été, ici, fatale.

<sup>1</sup> Philippe Durance, *Démographie et vieillissement des territoires*, 20 janvier 2005, DATAR.

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2005, l'APA (*Aide personnalisée à l'autonomie*) en Haute-Garonne représentait : 16 789 bénéficiaires (personnes âgées de plus de 60 ans), dont 5 375 vivant en maison de retraite et 11 414 à domicile, soit 5,4 % d'augmentation sur un an. Un taux de 214 bénéficiaires pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, soit trente de plus que la moyenne nationale. Une moyenne de 438 € pour le plan d'aide à domicile (La Dépêche du Midi, 1<sup>er</sup> septembre 2006).

qu'il faut mettre en valeur et qui ont incontestablement un prix<sup>1</sup>. Alors peut être la prophétie du Cercle des économistes<sup>2</sup> qui voit dans le vieillissement de la population un moteur de la croissance pour les prochaines décennies pourra se réaliser.

### TROIS SCENARIOS POUR ANTICIPER LE VIEILLISSEMENT

Le **scénario gris est le scénario médian**. Il est fondé sur le scénario central de l'INSEE présenté plus haut (67,2 millions d'habitants en 2030). Dans ce scénario au fil de l'eau, les institutions se transforment peu. Le fonctionnement du marché du travail ne s'améliore pas, les mécanismes nationaux de solidarité se délitent, l'immigration est mal maîtrisée (arrivée de main d'œuvre peu qualifiée), le rôle de l'État-nation producteur de normes s'affaiblit sous l'influence des acteurs de la mondialisation (entreprises transnationales, ONG, etc.), l'Union européenne limite son action à l'intégration économique et reste inexistante dans le domaine social, la méfiance de la population à l'égard des hommes politiques et de l'administration s'approfondit. Les conséquences négatives sont nombreuses. Les rapports entre générations se dégradent fortement, sous l'effet des difficultés à partager un revenu national en baisse, des problèmes rencontrés par les jeunes sur le marché du travail et des revendications spécifiques de la part croissante des électeurs âgés. Les inégalités entre retraités se creusent ; d'autant plus que le financement de la dépendance n'est que partiellement assuré par la solidarité nationale, ce qui rend la charge à supporter très lourde pour les revenus moyens concernés. Les retraités les plus fragiles sont les personnes âgées seules, surtout des femmes, dont le nombre s'accroît. Les plus mal lotis monétisent leur patrimoine, laissant peu ou pas d'héritage. Se loger devient un souci, car la multiplication des séparations et des recompositions familiales entraîne une augmentation des besoins, en plus de celle liée au vieillissement. Les entreprises ont du mal à recruter, du fait d'une inadéquation de l'offre de qualifications à la demande, et elles sont confrontées au problème, nouveau pour elles, du management des salariés âgés. Beaucoup de TPE et de PME disparaissent avec leur fondateur et sont remplacées par des systèmes de franchises de grands groupes intéressés par « l'économie résidentielle », et par le commerce électronique. Enfin, les écarts s'accroissent entre les territoires agréables et dynamiques, ayant su attirer à eux les retraités aisés et les cadres, et les autres territoires n'ayant pas réussi à surmonter par des politiques intelligentes leur moindre attractivité naturelle.

**Dans le deuxième scénario, dit rose**, les tendances lourdes à l'œuvre ne sont pas différentes de celles du scénario précédent, mais les comportements s'adaptent, permettant d'envisager l'avenir sous un jour meilleur. Le nombre de naissances augmente grâce à plusieurs trains de mesures favorables à la famille, tandis que l'immigration continue de présenter un solde élevé, mais est maîtrisée et répond à des besoins précis. La population en 2030 s'établit à 72 millions d'habitants, et le dynamisme démographique permet d'atteindre une croissance de 3,5 % par an. La situation du marché du travail s'améliore : le chômage baisse au taux de 4,5 % et sa durée diminue grâce à un meilleur fonctionnement des services de placement, le taux d'emploi des 55-65 ans augmente, le départ moyen d'âge à la retraite passant de 58 à 63 ans. >>> page suivante

<sup>1</sup> Cour des comptes, *Rapport*, novembre 2005, « la politique de promotion de l'aide à domicile est au centre de plusieurs contradictions : la promotion de la qualification peut se heurter à la volonté de donner du travail à des personnes en difficulté, la nécessaire revalorisation des métiers s'articule mal avec des financements publics contraints, le recours au mode prestataire permet un service mieux organisé et souvent plus qualifié mais aussi plus coûteux que le mode mandataire et de gré à gré. Le problème central est celui de la qualité des aides apportées aux personnes les plus dépendantes ... Il se pose essentiellement pour le gré à gré et le mode mandataire. On peut souligner que les personnes qui interviennent en gré à gré ne sont pour leur part soumises à aucune exigence de qualification, de formation continue ou de qualité, même lorsque leur emploi est financé partiellement par l'APA. Il y a là une faiblesse dans la politique de modernisation de l'aide à domicile .... ».

<sup>2</sup> Cercle des économistes, *Politiques économiques de gauche ou de droite*, Plon, 2006, p. 124

### TROIS SCENARIOS POUR ANTICIPER LE VIEILLISSEMENT

Le **scénario gris est le scénario médian**. Il est fondé sur le scénario central de l'INSEE présenté plus haut (67,2 millions d'habitants en 2030). Dans ce scénario au fil de l'eau, les institutions se transforment peu. Le fonctionnement du marché du travail ne s'améliore pas, les mécanismes nationaux de solidarité se délitent, l'immigration est mal maîtrisée (arrivée de main d'œuvre peu qualifiée), le rôle de l'État-nation producteur de normes s'affaiblit sous l'influence des acteurs de la mondialisation (entreprises transnationales, ONG, etc.), l'Union européenne limite son action à l'intégration économique et reste inexistante dans le domaine social, la méfiance de la population à l'égard des hommes politiques et de l'administration s'approfondit. Les conséquences négatives sont nombreuses. Les rapports entre générations se dégradent fortement, sous l'effet des difficultés à partager un revenu national en baisse, des problèmes rencontrés par les jeunes sur le marché du travail et des revendications spécifiques de la part croissante des électeurs âgés. Les inégalités entre retraités se creusent ; d'autant plus que le financement de la dépendance n'est que partiellement assuré par la solidarité nationale, ce qui rend la charge à supporter très lourde pour les revenus moyens concernés. Les retraités les plus fragiles sont les personnes âgées seules, surtout des femmes, dont le nombre s'accroît. Les plus mal lotis monétisent leur patrimoine, laissant peu ou pas d'héritage. Se loger devient un souci, car la multiplication des séparations et des recompositions familiales entraîne une augmentation des besoins, en plus de celle liée au vieillissement. Les entreprises ont du mal à recruter, du fait d'une inadéquation de l'offre de qualifications à la demande, et elles sont confrontées au problème, nouveau pour elles, du management des salariés âgés. Beaucoup de TPE et de PME disparaissent avec leur fondateur et sont remplacées par des systèmes de franchises de grands groupes intéressés par « l'économie résidentielle », et par le commerce électronique. Enfin, les écarts s'accroissent entre les territoires agréables et dynamiques, ayant su attirer à eux les retraités aisés et les cadres, et les autres territoires n'ayant pas réussi à surmonter par des politiques intelligentes leur moindre attractivité naturelle.

**Investir dans l'homme, voilà un beau programme économique !** Mais, au-delà des impacts économiques structurels, « *une véritable prospective des pratiques et des comportements est nécessaire pour éclairer les futurs* »<sup>1</sup>. En effet, tous les aspects de la vie sociale sont concernés : l'urbanisme, l'immobilier, les services publics, les ressources humaines, les relations entre générations. On constate déjà une montée des solitudes<sup>2</sup>, notamment dans les villes et cette situation touche principalement les femmes pour cause de veuvage. Elles se retrouvent souvent en situation de précarité si elles n'ont pas eu un parcours professionnel indépendant. A tel point que le dernier congrès des Notaires en 2006 a été consacré aux deux visages de la vulnérabilité : celle liée à l'allongement de la durée de la vie et au grand âge qui se traduit essentiellement par des besoins de protection juridique et d'assistance au quotidien ; et celle du handicap qui amène à d'autres réflexions (notamment autour des thématiques suivantes : le choix de son domicile, la production de revenus suffisants toute sa vie durant, l'impact des aides sociales allouées, la transmission du patrimoine). Dès lors, comme le professeur Bernard Debré, on pourrait conclure, un peu rapidement en feignant d'oublier la violence sociale du XIXème siècle que « *Pour le XXIe siècle, la vulnérabilité sera l'un des problèmes majeurs de notre Société* ».

<sup>1</sup> Michel Godet et Marc Mousli, *Vieillesse et activités des territoires à l'horizon 2030*, Rapport Conseil d'analyse économique, n° 5/2006, octobre 2006.

<sup>2</sup> 50 % des habitants du centre-ville de Toulouse sont des célibataires. Ce chiffre annoncé par le président de la FNAIM ne semble pas tenir compte de la forte présence étudiante à Toulouse. Il en est d'autant plus inquiétant.

Or, « les autorités publiques, les urbanistes et les architectes n'ont pas encore intégré cette dimension. L'aménagement urbain, des bâtiments publics et des logements devra être adapté. Les collectivités locales par exemple devront éviter l'étalement urbain, source de coûts, et faciliter le déplacement des personnes âgées dans la ville, et les architectes construire des logements de plain-pied, où les commandes électriques et les terminaux de communication soient facilement accessibles »<sup>1</sup>.

Là encore, il convient de signaler les atouts dont dispose Toulouse, à condition qu'elle intègre cette réflexion dans son développement.

### **(b) Contraintes économiques et marges de manœuvre —**

Avec son accord, je souhaite reprendre la contribution au débat socialiste (2004) de mon ami Emmanuel Vinteuil<sup>2</sup>, car elle permet de replacer dans son contexte national et européen ce que devra être l'économie de demain. Je reprends de longs passages de ce texte car bien évidemment je partage l'opinion de son auteur qui critique avec talent le gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy, en poste, à l'époque, depuis 2002.

*« Les deux vices marquants du monde économique sont l'incapacité à assurer le plein emploi et le caractère arbitraire et inéquitable de la fortune et des revenus » ; cette analyse de John Maynard Keynes<sup>3</sup> s'applique malheureusement fort bien à la situation de la France depuis trente ans. Les gladiateurs du libéralisme dominant aujourd'hui l'arène économique, affirmant que le retrait de l'État est une condition nécessaire de la modernité et de la compétitivité des nations. (...) Focalisée sur la réduction des déficits, cette politique révèle son fondement libéral en favorisant les plus aisés. Ainsi, 70% de la baisse uniforme de l'impôt sur le revenu bénéficient aux 10% de foyers les plus aisés, qui profitent également du relèvement du plafond de la réduction d'impôt pour l'emploi à domicile. Le niveau de cet impôt en France est désormais l'un des plus bas de l'ensemble des pays industrialisés. Avant même que ne se concrétisent les velléités de réduction de l'impôt sur la fortune et de forte réduction des droits de succession, les ménages aisés et bénéficiaires de revenus du patrimoine sont déjà nettement plus favorisés par la fiscalité que ceux qui vivent de revenus d'activité. (...) Le gouvernement organise donc l'aggravation des déficits pour ensuite imposer le retrait de l'État de la sphère économique comme un remède. Sur un mode identique, il délaisse la lutte contre le chômage, pour ensuite réduire la protection de ceux qui en souffrent, accroître la flexibilité du marché du travail et augmenter les aides aux entreprises. La méthode a été éprouvée naguère par Mme Thatcher : laisser les plus faibles ressentir toute la violence des rapports économiques, en leur offrant au besoin l'expérience de l'exclusion, pour ensuite leur faire accepter comme une fatalité de nouveaux sacrifices. Alors que l'insécurité du travail — « grande pourvoyeuse d'incertitude<sup>4</sup> » - est contre-productive,*

<sup>1</sup> Godet et Mousli, *op. cit.*

<sup>2</sup> Emmanuel Vinteuil, *L'intervention de l'Etat, pour arracher la liberté aux contraintes économiques*, tiré à part, Paris, 2004.

<sup>3</sup> *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, 1969, p. 366.

<sup>4</sup> Cf. Robert Castel, *L'insécurité sociale*, Seuil, 2003.

puisqu'elle réfrène toute projection des acteurs économiques vers l'avenir, la réforme de la protection sociale pour l'adapter à la fluidité économique, et non pour en réduire le niveau, permettrait de redonner confiance à ceux qui subissent la flexibilité. Chaque travailleur devrait ainsi bénéficier d'un droit effectif à la formation (*learnfare*), c'est-à-dire à l'adaptation, au changement. Une telle réforme devrait s'inscrire dans un projet global redonnant aux dépenses publiques leur rôle de préparation de l'avenir.

« Pour préparer l'avenir, il faut affecter plus de moyens à l'éducation et à la recherche. Si l'objectif premier de l'éducation est bien l'épanouissement de chacun, en aidant les moins favorisés à accéder aussi facilement que les plus favorisés aux filières de leur choix, la gauche ne saurait faire l'impasse sur l'exigence de compétitivité nationale. Chacun le sait, la production de biens courants à bas prix ne reviendra pas en France. Dans l'économie mondialisée, c'est par son excellence technologique, par ses talents d'organisation et le niveau de ses services que notre pays peut rester compétitif. A cet égard, la France devrait inciter ses partenaires de l'Union européenne à considérer l'enseignement supérieur et la recherche comme des secteurs d'investissement, justifiant le cas échéant un accroissement de la dépense publique. La modernisation du système universitaire, le développement des échanges et la mise en place d'une politique européenne de recherche-développement devraient s'accompagner de projets d'infrastructures à l'échelle du continent (*campus et centres de recherche, transports*), de façon à améliorer la compétitivité de l'Union. Le niveau d'équipement, l'innovation et la production d'intelligence attireront ainsi les investissements étrangers et assureront durablement à l'Europe une croissance créatrice d'emplois. (...) En finançant les investissements socialement utiles par une fiscalité juste et en assurant aux travailleurs un droit à l'adaptation, notre projet fera avancer la France vers la « République moderne ». Dans cette optique mendésiste, l'État peut favoriser l'émergence d'une culture de l'intelligence, qui soit à la fois un rempart contre les simplifications abusives et la garantie d'une croissance durable. Il ne livre pas le citoyen à la merci des contraintes économiques, mais arrache à celles-ci les moyens de sa liberté ».

### (c) **Toulouse : ville de contrastes sociaux en contradiction avec la bonne santé économique affichée —**

En matière sociale, je me bornerai à relever un contraste que l'on ignore souvent. En effet, Toulouse est encore une ville riche, plusieurs indices militent en ce sens. Mais, dans le même temps, elle est une ville où les inégalités et la précarité gagnent du terrain.



D'après les chiffres du Grand Toulouse, le PIB (produit intérieur brut) de Toulouse est de 30 milliards d'euro, offrant plus de 450.000 emplois répartis sur 50.000 établissements, occupant 2 millions de mètres carrés. La recherche représente 500 laboratoires, 115.000 étudiants<sup>1</sup>, 20.000 salariés. A l'export, Toulouse pèse 16 milliards d'euro par an. La part des produits de la construction aéronautique et spatiale représentait, en 2004, 72,9 % des exportations de la région Midi-Pyrénées. Ce qui démontre, si besoin était, la forte dépendance de l'économie toulousaine voire régionale à ce seul secteur d'activité<sup>2</sup>.

Le tableau des principaux employeurs permet de mettre encore en évidence le poids conséquent de l'aéronautique, étant encore précisé que les très nombreux sous-traitants ne sont pas comptabilisés. Ainsi, l'aéronautique représente 28 % des emplois salariés du secteur industriel.

Si l'on reprend la distinction de l'INSEE entre sphère « productive », « résidentielle » et « publique »<sup>3</sup>, la sphère « productive » représente 38,6 % des effectifs mais 47,5% de la masse salariale alors que la sphère « résidentielle » représente 39 % des effectifs pour 31,3 % de la masse salariale et la sphère « publique » 22,4 % des effectifs pour 21,2 % de la masse salariale. Comme le remarque l'INSEE, « cet écart s'explique notamment par le fait que les services aux entreprises offrent des rémunérations moyennes plus importantes que les autres secteurs d'activité ». A cela s'ajoute, la forte présence des cadres et assimilés (45 % des salariés de la sphère productive) dans les 11,5 milliards d'euro de masse salariale brute distribuée dans la Haute-Garonne en 2004.

A côté de ces chiffres exemplaires, le contraste est frappant en ce qui concerne le niveau de vie des Toulousains. En 2002, d'après l'INSEE, le revenu salarial moyen annuel était de 16.800 € (soit 1.400 € par mois<sup>4</sup>). Pour un foyer imposable, le revenu

PRINCIPAUX EMPLOYEURS	
Entreprise	Effectif
Airbus	15 500
SNCF	4 000
Air France	2 700
EDF	2 500
Siemens Vdo automotive	2 500
Alcatel Alenia Space	2 300
CNES	1 900
EADS Astrium	1 900
Freescale semiconducteurs	1 900
Transports en commun	1 800
<b>TOTAL 37 000</b>	
<i>Source : CCIT</i>	

<sup>1</sup> Attention, ce chiffre ne veut rien dire. 30 à 40 % des étudiants du premier cycle sortent de l'université sans diplôme. Il serait préférable de compter le nombre de diplômés.

<sup>2</sup> CESR, Avis du CESR sur la conjoncture économique et sociale 2005 de la région Midi-Pyrénées, 13 décembre 2005.

<sup>3</sup> INSEE, *Regards sur la Haute Garonne*, septembre 2006, n° 25-31. La sphère "productive" comprend l'industrie agroalimentaire, l'industrie manufacturière, l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises, le commerce de gros, la logistique et les activités immobilières. Cette sphère regroupe des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local. La sphère "résidentielle" correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère "publique". Elle inclut également le secteur de la construction, le transport ferroviaire et les services postaux. La sphère "publique" comprend les administrations et collectivités. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités, ...)

<sup>4</sup> pour mémoire, le SMIC mensuel sur la base de 35 h. était au 1er juillet 2006 de 1 254,28 €/mois brut.

moyen était de l'ordre de 24.835 €. Le nombre de foyers imposés représentant 54,9 % des foyers fiscaux. La seule zone d'emploi de Toulouse, qui représente la moitié des emplois de la région Midi-Pyrénées, recense 45 % des salariés précaires. Est-ce un hasard si Toulouse fut en tête des cortèges contre le CPE et la précarité institutionnalisée que le Premier ministre soutenu par l'actuelle majorité municipale, tenta d'imposer par la force de la loi avant d'entendre le grondement de la rue en février 2006?

<b>3 principaux employeurs publics de Toulouse</b> <i>(hors fonction publique d'Etat)</i>	
Centre hospitalier universitaire	Médicaux : 2.953 Non médicaux : 9.928
Commune de Toulouse	10.742 <i>(Titulaires et non titulaires en novembre 2006)</i>
Département de la Haute-Garonne	4.005 <i>(titulaires et non titulaires toutes structures confondues)</i>
<b>TOTAL</b>	<b>27.628</b>

Entre 2002 et 2003, le nombre d'allocataires au RMI a augmenté de 2,1 % alors que l'économie toulousaine était dans une phase de croissance. Qu'en serait-il en période de retournement conjoncturel ou de crise avérée ? De la même façon, Patrick Privat, représentant de Force ouvrière au CESR, souligne que la précarité et la pauvreté représentent 311 900 personnes

dans la région Midi-Pyrénées, soit 12 % de la population qui vit avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté-précarité, soit de 719 € par mois<sup>1</sup>.

Au-delà des chiffres, il y a les situations de détresse vécues au quotidien par les postiers des quartiers sud de Toulouse. Ils racontent comment le livret de caisse d'épargne fonctionne comme un portefeuille. On vient retirer 5 euro pour faire le marché et on rapporte la monnaie. De la même façon, il suffit d'écouter « Pilou », cet instituteur barbu qui vit et milite dans de nombreuses associations du Mirail. Il vous détaillera la détresse des habitants méprisés au quotidien et qui doivent lutter souvent au jour le jour. Il vous racontera les larmes dans la voix, comment les forces de police font irruption dans les écoles à la recherche d'enfants en situation irrégulière ou comment la solidarité entre les chômeurs leur permet de faire face à des situations de détresse sociale, il énuméra tous les manques de besoins vitaux en commençant par le logement. Il est vrai qu'il est plus facile de détruire dix tours que d'en construire une. Nous y reviendrons. Bref, derrière la voix chaleureuse de Pilou résonne le cœur des sans grades, des oubliés, des laissés pour compte.

Selon le rapport de Martin Hirsch<sup>2</sup>, les enfants pauvres sont plus d'un million en France, soit 2 % de la population. Si l'on applique cette proportion à la population toulousaine, on peut considérer qu'il existe plus de 8.000 enfants pauvres à Toulouse ! Cette pauvreté s'exprime par l'absence de vacances et les longs étés sous le « cagna » à

<sup>1</sup> Patrick Privat, *Explication de vote du groupe F.O.*, in « Avis sur la conjoncture économique et sociale 2005 de la région Midi-Pyrénées », 13 décembre 2005, CESR Midi-Pyrénées.

<sup>2</sup> Martin Hirsch, *Au possible, nous sommes tenus, la nouvelle équation sociale, 15 résolutions pour combattre la pauvreté des enfants*, Commission Familles, vulnérabilité, pauvreté, Avril 2005, H<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/054000264/0000.pdf>H

tromper son ennui ou, pire, par la faim ressentie par certains enfants qui ne peuvent même pas manger à la cantine ou qui vivent dans des conditions d'insalubrité aussi coûteuses qu'indignes (les fameux hôtels sordides où sont logées certaines familles). Sans compter les comportements qui révèlent le plus grand mépris lorsque le maire de Toulouse lance ses garde-chiourmes pour dégager la place du Capitole occupée par des familles d'enfants scolarisés mais dont les parents n'ont pas pu accéder à la régularisation de leurs papiers.

Par ailleurs, à chaque rentrée, les étudiants<sup>1</sup> –et leurs familles- angoissent pour trouver un logement, tout comme leurs aînés que le prix du foncier repousse en troisième couronne (cf. tableau ci-contre sur les chiffres de la crise du logement), les plaçant devant le paradoxe que l'économie réalisée sur le prix du loyer est dévorée par le prix de l'essence sans cesse en augmentation<sup>2</sup>. Il est d'ailleurs significatif de relever que les jeunes de moins de 30 ans ainsi que les ouvriers et employés sont davantage exposés à la précarité professionnelle.

A noter également que, pour les personnes bénéficiant de la CMU-C<sup>3</sup>, « *le recours très important aux anxiolytiques-hypnotiques, qui renvoie à la question suivante : les problèmes sociaux sous-jacents ne sont ils pas transformés de part et d'autre (patient et médecin) en problèmes médicaux ?* »<sup>4</sup>. Ainsi donc, la sinistre prophétie d'Aldous Huxley dans *Le meilleur des mondes*<sup>5</sup>, concernant l'utilisation d'une drogue (la soma) pour faire oublier la misère d'un monde désespérant et sans humanité, serait-elle en train de se réaliser.

<sup>1</sup> Selon Hubert Prévaud, délégué CGT Toulouse, en juin 2000, un étudiant sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté.

<sup>2</sup> A. Polacchini, J.P. Orfeuill, *Dépenses pour le logement et le transport en Ile de France*, DREIF-INRETS, 1998, si les dépenses de logement constituent une part relativement fixe du revenu (quels que soient la zone et le statut d'occupation, accédant ou locataire du privé), la part de budget des ménages consacré au transport varie en revanche beaucoup : elle peut aller de 5 % des revenus pour les ménages habitants à Paris à 26 % pour les ménages accédants à la propriété en grande périphérie.

<sup>3</sup> La Couverture Médicale Universelle (CMU) Complémentaire (C) concerne des personnes aux revenus très faibles puisqu'inférieurs à 576 € par mois et par unité de consommation. Cela concerne 6.9 % de la population de la Haute-Garonne, principalement concentrés dans Toulouse, soit 77.450 personnes.

<sup>4</sup> INSEE, Une approche de la précarité, données 2004, n° 136, p. 69

<sup>5</sup> Aldous Huxley, *Le meilleur des mondes*, Presse Pocket

## LES MAISONS DES CHOMEURS ONT 20 ANS

Extraits des débats lors de la conférence du 19 octobre 2006.

**Claude Touchefeu**, vice présidente du conseil général de Haute-Garonne en charge de l'action sociale : « c'est quand même un drôle d'anniversaire car si les maisons de chômeurs sont toujours là et pleine de vitalité, c'est parce que le chômage est devenu structurel. Le Conseil général a soutenu dès leur création les maisons de chômeurs et aujourd'hui les maisons travaillent à l'insertion des rmistes. **Nous constatons que le Rmi qui a été conçu comme le dernier filet de sécurité pour des personnes éloignées de l'emploi devient de plus en plus filet de sécurité pour des salariés qui alternent des périodes de travail, des périodes de chômage et des périodes sans indemnisation** où ils touchent le Rmi. Percevoir le Rmi, c'est devenu très courant pour des jeunes diplômés et même hyper diplômés. Aujourd'hui, **35% des personnes qui entrent dans le dispositif ont moins de 30 ans, près de la moitié des bénéficiaires du Rmi ont le bac ou plus**. En septembre 2006, sur près de 30 000 bénéficiaires du Rmi, seuls 42% avaient signé un contrat d'insertion en Haute-Garonne. Il est difficile de trouver des actions d'insertion adaptées à plus de 30 000 personnes. De plus bon nombre d'allocataires n'ont pas besoin d'insertion mais juste de travail ».

**Marie-Christine Jaillet-Roman**, chercheur au CNRS, « Dans les années 70, les pauvres étaient concentrés dans quelques catégories sociales (les personnes âgées, les handicapés...) pour lesquelles ont été créés des minima sociaux. Puis des associations comme ATD-Quart-monde ont mis en lumière les « nouveaux pauvres » : chômeurs, familles surendettées, familles monoparentales... entraînant de nouveaux dispositifs : RMI, droit au logement avec la loi Besson, loi d'orientation sur la ville et développement social des quartiers. Le but de tous ces dispositifs étant de mobiliser des ressources pour développer des parcours individualisés d'insertion. Mais ces dispositifs n'ont pas été à la hauteur de leurs ambitions. De plus, alors qu'ils étaient censés dépendre du droit commun, ils ont souvent été mis en oeuvre hors du droit commun dans un esprit caritatif. **Le paradoxe actuel est que la pauvreté a reculé : 15% de la population vivait avec moins de 600 € en 1970, il n'en reste plus de 6% en 2005 mais la pauvreté se déplace**. Elle touche moins les retraités et plus les salariés. **Le chômage touche durablement 10% de la population active, 15% même, si l'on exclut les fonctionnaires qui ne seront jamais concernés**. En 20 ans, les CDD ont été multipliés par six, les contrats d'intérim par quatre. **Un quart des salariés vit dans la précarité** : 3 millions de salariés sont sous CDD, intérim, stages ou contrats aidés, 1,2 million de personnes travaillent en temps partiel non choisi. 29% des salariés touchent moins de 1100€. **Au final c'est entre un quart et un tiers des actifs qui sont exclus des protections sociales traditionnelles liées au salariat**. Ils ne peuvent s'organiser collectivement, ont du mal à prendre de la distance par rapport au travail et plus encore à se projeter dans l'avenir. Plus qu'à une fracture, c'est à une fragmentation de la société qu'on assiste.

Sources : Emmanuelle Deleplace, TO7 – 19 octobre 2006, [http://www.tomirail.net/article.php3?id\\_article=851](http://www.tomirail.net/article.php3?id_article=851)

Certaines personnes cumulent les situations de précarité car notre société est ainsi faite que si vous êtes une femme seule qui élève ses enfants, ou une personne âgée, ou une personne sans qualification professionnelle, ou un jeune qui commence dans la vie sans le soutien de ses parents, ou un étranger ou une personne handicapée -et encore ceux-là sont ils « présentables » dans l'imaginaire collectif, que dire alors des gens du voyage, des drogués, et autres prostitué(e)s<sup>1</sup>-, vous devez subir le mépris de vos

<sup>1</sup> Incroyable article de la Dépêche du Midi (13 novembre 2006) annonçant qu'en France, « 40 000 étudiants des deux sexes sont contraints à se prostituer pour financer leurs études selon le syndicat Sud-Étudiant dans le cadre d'une campagne destinée à protester contre la paupérisation grandissante d'une grande partie des étudiants. Un chiffre énorme puisqu'il concernerait un étudiant sur 55. Et d'autant plus contesté (notamment par Anna Meulin, présidente de l'Unef Toulouse) que la source affiche par Sud (l'Observatoire de la vie étudiante) se défend de l'avoir avancé ». Comme le remarque Jean-Jacques Rouch, auteur de l'article, « en respectant la proportion, 2000 potaches se prostitueraient à Toulouse ! ». Pour autant, cette situation ne doit pas être ni niée ni relativisée car, mêmes s'il s'agit de « pratiques diffuses et occasionnelles », cela démontre que la population étudiante est, elle-aussi, soumise à un phénomène inquiétant de précarité.

concitoyens<sup>1</sup> qui vous regardent de haut et craignent d'abord un déclassement, tellement il est vrai que la précarité gagne à présent les classes dites moyennes<sup>2</sup>.

Face à ces situations de détresse que fait la municipalité ? Rien, si l'on en croit Madeleine Dupuis, présidente du groupe socialiste au conseil municipal : « *en matière budgétaire, les années passent et se ressemblent : aucune réponse nouvelle n'est apportée aux demandes sociales, les dépenses d'équipement sont en baisse alors que les besoins sont innombrables* ».

A cet égard, les chiffres sont significatifs : en 2001, la ville de Toulouse consacrait 2.371.620 € à la lutte contre les exclusions. En 2004, ce chiffre est ramené à 2.262.454 €. « *C'est parce que l'exclusion a baissé à Toulouse en cinq ans* », dira la droite. On peut raisonnablement en douter. En effet, à Toulouse en 2004, l'INSEE considère qu'il existait 73.128 personnes en situation de précarité financière, en augmentation de 3,5 % par rapport à 2003<sup>3</sup>. Cela se traduit dans le budget 2006 de la ville par une baisse globale de 12,95 % du compte 5 « Interventions sociales et de santé ». La précarité augmente, grâce à la politique de casse sociale menée par la droite depuis 2002, et le budget de l'action sociale à Toulouse connaît une baisse importante. Cherchez l'erreur !

Dans le même temps, alors que la ville de Lourdes consacrait, en 2005, pour les dépenses sociales et de santé la somme de 209 € par habitant, la ville de Toulouse se contentait de dépenser 75 € par habitant. Ainsi, Toulouse consacre-t-elle 1,89 €/habitant/an pour les actions en direction des personnes en difficulté (compte 523), ce qui représentait une baisse de 53,63 % entre les budgets 2005 et 2006<sup>4</sup>.

Dans le même registre, la ville de Toulouse dépense ... 38.000 € pour « *les services à caractère social pour les handicapés* » (compte 521, budget 2006, en baisse de 44,53% par rapport au budget 2005 qui prévoyait 68.500 € !). Ces chiffres sont évidemment à rapprocher des 2,8 millions d'euro consacrés à la refonte en 2006 des différents supports de communication (Capitole Infos, Toulouse Cultures, etc). Le compte 6237 « Publications » bondit de 26,52 % passant de 1.484.770 € à 1.878.575 € et celui des « Publicité-publication-relations publiques – divers » (compte 6238) augmente de 53,94 % passant de 675.975 € à 1.040.600 €.

Ainsi, en 5 ans de politique Raffarin-Sarkozy-Villepin, la fracture sociale s'est aggravée en France, en général, et à Toulouse en particulier, mais la ville dépensait sans compter pour dissimuler ce bilan peu présentable. Pour comprendre que la situation ne s'est pas améliorée, il suffit, comme Pierre Izard, en septembre 2006, de relever que « *dans une ville comme Toulouse à la pointe de la modernité, souvent si flamboyante, il est*

<sup>1</sup> Stéphane Beaud (sous la direction de), *La France invisible*, La découverte, 2006.

<sup>2</sup> Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil-La république des idées, 2006.

<sup>3</sup> INSEE, Une approche de la précarité, données 2004, n° 136, p. 23

<sup>4</sup> Compte 523 « Actions en faveur des personnes en difficulté », 1.626.559 € (en 2005) et seulement 754.285€ (en 2006)

*inacceptable de voir tant de nos concitoyens perdre tout espoir en l'avenir. Ce paradoxe a malheureusement éclaté au grand jour lors des événements déplorables de novembre 2005 ».*

De la même façon, tout le monde connaît la politique agressive de l'actuelle équipe municipale à l'égard des SDF. Au lieu de proposer des solutions à ces personnes en grande détresse sociale, on rend leur vie impossible (aménagement interdisant de s'allonger sur un banc, par exemple) lorsqu'on ne lance pas les policiers municipaux à leurs trousses. C'est à cela que l'on reconnaît une politique de droite : dure avec les faibles, faible à l'égard des puissances de l'argent !

D'autres rapprochements chiffonnent : comme la tentative malheureuse de la municipalité de s'approprier les dons des Français aux victimes d'AZF. Plus de 3 millions d'euro qui allaient passer à l'embellissement du centre ville si Frédéric Arrou et l'association des sinistrés du 21 septembre 2001 n'avaient pas crié, à juste titre, au scandale.

Sans parler de la **politique systématique de privatisation des services publics** qui est l'une des marques de fabrique de l'action municipale **depuis** 1971. Là encore, le contraste est saisissant avec la politique d'intérêt général mise en place par les municipalités socialistes dans les années 30 (création de la bibliothèque municipale, piscine Nakache, politique de création de logement « bon marché » par la création de 9 cités-jardins, développement de l'hygiène au service de la population (douches publiques, hôpital suburbain de Purpan), maison de la mutualité, bourse du Travail, usine d'incinération des ordures ménagères, régie municipale d'électricité au Ramier<sup>1</sup>, modernisation des abattoirs, usine de traitement des eaux, création du stadium et du parc des sports, etc)<sup>2</sup> ou dans les années 50/60 (tout à l'égout, création de logements sociaux (cité Daste, Empalot, Mirail), implantation d'écoles supérieures et d'instituts technologiques<sup>3</sup>, etc..

#### **(d) Tour d'horizon de l'économie toulousaine —**

Après ce rapide tour d'horizon, il est temps de revenir à Toulouse. Si Toulouse est aux prises avec la mono-industrie, je souhaiterais raison garder et montrer que cela peut aussi constituer un avantage. Toutefois les dangers de cette situation sont réels et il est indispensable de diversifier l'économie toulousaine.

<sup>1</sup> Etienne Billières justifie la construction de cette usine hydro-électrique en régie : « *Le triple but poursuivi par la construction de usine était de fournir à la ville l'énergie nécessaire aux besoins des services municipaux ; de favoriser l'éclosion d'industries nouvelles à Toulouse en leur fournissant la force motrice à des conditions avantageuses et de régulariser le prix de l'électricité afin d'empêcher la majoration excessives par les sociétés exploitantes* ». En 1924, la droite revenue au Capitole concède cette usine à une société privée. Comme dirait Madeleine Capdaspe, « toujours les mêmes ! ».

<sup>2</sup> Jean-Claude Duphil, *Toulouse socialiste 1906-1940*, Empreintes éditions, 2005, p.62 et s.

<sup>3</sup> Michel Taillefer (sous la direction de), *Nouvelle histoire de Toulouse*, p. 274.

## QUAND LE BATIMENT VA, TOUT VA ?

- Le bâtiment représentant un secteur économique régional important, de 20.800 entreprises pour 57.500 emplois avec un CA de 5.500 M€ dont un grand nombre d'établissements, dans le second œuvre, sont des entreprises artisanales. Leur raison d'être à toutes est de CONSTRUIRE, Construire des bâtiments pour des logements, des bureaux, des bâtiments industriels, commerciaux, des édifices publics, principalement pour une clientèle privée sur un marché privé.
- les Travaux publics, représentent, eux, un secteur économique régional plus spécifique et moins important de 449 entreprises pour 13.135 employés avec un CA de 1.780 M€ ; composés des majors et de leurs filiales et d'un grand nombre d'établissements de PME de plus de 20 salariés, et dont leur raison d'être est aussi de CONSTRUIRE. Construire des infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires, des ouvrages d'arts, viaducs ponts, des tunnels, des réseaux d'eau potable, principalement à 70% pour une clientèle publique avec des marchés publics, par appel d'offres encadrées par un Code des Marchés Publics.
- L'activité en Midi-Pyrénées a été principalement soutenue à 45% par des commandes des collectivités locales et du secteur privé (Airbus, aéroconstellation, métro).

*Avis sur la Conjoncture économique et sociale 2005  
Assemblée Plénière du 13 décembre 2005 – CESR Midi-Pyrénées.*

S'il est devenu impossible de critiquer la création des pôles de compétitivité, dans un souci d'efficacité, on peut se montrer réservés sur leur contenu ou sur leur gouvernance. En tendant l'oreille, nous entendrons que les entreprises, du moins les plus petites, n'y trouvent pas forcément la dynamique qu'on leur avait promise. Et puis, ces pôles de compétitivité sont révélateurs d'un mal-être français où les grands groupes ignoraient les entreprises innovantes et où les contacts entre l'industrie et les chercheurs se font sur le mode de la défiance.

Par ailleurs, le principal reproche que l'on entend souvent réside dans l'absence de « transversalité », autrement dit, d'échanges. Il est vrai que dans des secteurs sensibles comme l'aéronautique ou l'espace, la défense nationale joue un rôle de premier plan et il n'est pas facile de mettre en place des plates-formes d'échanges d'information qui présentent, d'une part, les avantages de l'ouverture et de la fluidité et, d'autre part, ceux de la sécurité et du contrôle de l'accès ou des échanges.

De la même manière, lorsque l'on essaie de prendre du recul et en remettant en perspective le comportement d'AIRBUS, on ne peut pas ne pas voir une certaine parenté entre l'industriel haut de gamme et les maîtres des forges de jadis. Ce rôle essentiel d'AIRBUS dans la vie économique voire politique doit être étudié avec calme, sans acrimonie mais également sans emphase ou sans volonté de dissimulation de la réalité.

## CONJONCTURE ECONOMIQUE ET SOCIALE

*Assemblée plénière du CESR, 13 décembre 2005 (extraits)*

L'aéronautique n'est pas toute l'économie. La région Midi-Pyrénées n'échappe pas à la baisse de la consommation ni à la flambée des prix du carburant et des loyers ...

Le chômage de masse s'explique-t-il exclusivement par les dysfonctionnements du marché du Travail ? Réduire la politique de l'emploi à la réforme dite structurelle du marché du travail n'est rien d'autre qu'une magistrale impasse sur la macroéconomie. À tel point que l'on s'est mis à parler du marché du travail comme si celui-ci existait vraiment, comme si tous les emplois étaient interchangeables et toutes les qualifications aussi. Or, le travail est par nature hétérogène et il s'échange sur une multitude de marchés qui ne communiquent pas entre eux. Quoi qu'on en dise, il est tout à fait naturel qu'une multitude d'offres d'emplois non satisfaites coïncident avec un chômage de masse dès lors qu'il n'y a aucune raison pour que toutes les demandes de qualifications coïncident exactement et en permanence avec toutes les offres : on ne transforme pas instantanément un ingénieur en maçon, ni un maçon en ingénieur. Il y a pire, notamment cette idée qui par référence au modèle théorique du marché parfait veut que l'ajustement instantané des salaires et des effectifs doive permettre de ramener sans cesse le prétendu marché du travail à l'équilibre.

On connaît la thèse en vogue selon laquelle ce sont le SMIC et les allocations de chômage qui causent le chômage. Elle était déjà à la mode dans l'entre-deux-guerres. Elle débouche sur une politique socialement discutable qui se contente d'échanger des chômeurs contre des travailleurs pauvres et précaires.

Mais elle conduit aussi à une impasse économique ; le niveau de l'emploi n'est pas lié qu'au coût du travail. Non seulement le coût du travail n'a de signification que rapporté à la productivité mais surtout le niveau de l'activité joue un rôle décisif dans la détermination du volume du chômage. Face à la concurrence des pays à bas salaires, la flexibilité est une fuite qui tire toute l'économie vers le bas. Au voisinage du plein emploi, la flexibilité peut jouer un rôle d'amortisseur, mais quand on est très éloigné du plein emploi, il faut s'attendre au contraire à ce que l'introduction d'une forte flexibilité joue un rôle très déstabilisant. Il existe certes une corrélation entre forte flexibilité du marché du travail et faible taux de chômage, mais il faut faire attention à ne pas confondre les causes et les conséquences. C'est souvent le chômage qui crée la rigidité et le plein-emploi qui favorise la flexibilité plutôt que l'inverse ; le chômage accentue le besoin de protection et le plein emploi l'atténue.

En cherchant à résorber le chômage par le démantèlement des protections sociales, on a toutes les chances de prendre la question à l'envers et d'occulter les autres facteurs explicatifs. D'une manière générale, le chômage ne peut être réduit que par la création de richesses qui engendrent une plus grande activité. Or, la création de richesses se réalise par le travail.

Le 28 octobre 2002, lors de sa communication à propos du Grand Projet de Ville de TOULOUSE (GPV), le CESR s'était déjà inquiété de la question des banlieues, des très grandes difficultés qu'elles concentrent et des risques sociaux et sociétaux qu'elles recèlent (discrimination, racisme, ghettoïsation, économie parallèle importante, discontinuité dans les politiques mises en oeuvre, ...). À la suite des récents événements (...) le mal être émanant de ces quartiers paraît avoir des origines à la fois très diverses et cependant intimement mêlées, ce qui lui confère sa grande complexité. La question du non-emploi apparaît comme cruciale et comme constituante d'un élément éventuellement déclenchant car il est à la fois source d'insatisfaction, de non-insertion, de rejet de la part de la société, de désespoir, de communautarisme, de repli sur les quartiers ...

Pour autant, la loi de la République doit être appliquée partout de telle sorte que tous les habitants de ces quartiers puissent retrouver à la fois une vie paisible et sûre, une confiance dans l'avenir et dans les institutions républicaines.

Une des clés de la réussite éventuelle du GPV tiendra sans doute à sa compréhension acceptation par les habitants de ces quartiers, y reconnaissant la prise en considération de leurs propres attentes, et par les habitants du reste de TOULOUSE, identifiant ces territoires comme aussi les leurs. En définitive, les quartiers du GPV apparaissent comme des miroirs où se reflètent les maux de la société. Au-delà d'un projet pour la ville, la politique sociale des quartiers en difficulté doit être considérée sous l'angle d'un projet de vie permettant de «vivre ensemble» dans la totalité de l'agglomération toulousaine.



Les pôles de compétitivité apparaissent souvent comme une « externalisation » de la recherche et du développement (R/D) par des grands groupes privés qui viennent, aux frais du contribuable, prendre ce qui les intéresse dans les laboratoires publics<sup>1</sup>.

De plus, ces pôles ne tendent pas à privilégier l'innovation de rupture mais permettent à des industriels puissants d'améliorer leur rentabilité au profit principalement de leurs actionnaires. Il existe là un dévoiement de la finalité des pôles qu'il convient de dénoncer.

Enfin, les pôles ne sont guère tournés vers la recherche fondamentale mais vers la recherche appliquée. Or, comme le constate le président de l'Académie des Sciences, ce n'est pas en tentant d'améliorer le rendement des bougies que l'on a découvert l'ampoule électrique !

Outre la nécessité de soutenir un troisième pôle et de créer un lien transversal entre les trois pôles, il est également nécessaire de s'affranchir d'une vision purement « technoïde » de l'économie et d'imaginer des innovations sociales ou sociétales seules à même de créer de nombreux emplois « indélocalisables »<sup>2</sup>.

### *A propos de la mono-industrie : avantages, faiblesses et nécessité d'une diversification adaptée à l'économie du XXIème siècle —*

Nous avons déjà signalé l'importance de l'aéronautique et de l'espace dans le tissu industriel toulousain, voire de la région Midi-Pyrénées : 45.000 emplois directs sur l'agglomération, plus de 75 % des exportations, pression sur les prix de l'immobilier, consommation haut de gamme des nombreux ingénieurs et cadres supérieurs, effet d'entraînement de l'économie et nécessité de proposer des institutions éducatives et culturelles de qualité. Certains auteurs ont signalé que les ingénieurs de l'aéronautique jouaient le même rôle que jadis les hommes de lois qui vivaient du Parlement. La différence notable est qu'ils n'habitent plus dans la ville entre Saint-Etienne et la place du Salin, mais hors les murs, plutôt dans des communes comme Blagnac, Tournefeuille ou Balma.

<sup>1</sup> Jean-Claude Guillebaud, La force de la conviction, 2005, p. 121 « Dans un petit livre récent, un scientifique américain (Sheldon KRIMSKY, *La recherche face aux intérêts privés*, traduit de l'américain par Léna Rosenberg, préface d'Isabelle Stengers, *les Empêcheurs de penser en rond*, 2004) décrit fort bien les mécanismes par lesquels la recherche tombe sous la coupe des grandes industries, notamment pharmaceutiques ou agroalimentaires. Il montre aussi comment les logiques du brevet, de la rentabilité et du profit réduisent à peu de chose la liberté créatrice du chercheur, au risque de démolir la science elle-même ».

<sup>2</sup> Attention, il convient de signaler que la délocalisation guette également les services (La Tribune, 28 novembre 2006). Tout a commencé par les services comme le « phoning ». Et cela gagne à présent le back-office des banques et des compagnies d'assurance. Ainsi, AXA envisage de délocaliser 15.000 emplois administratifs au Maroc à l'horizon 2010. Ainsi, selon le cabinet Katalyse, ce sont plus de 202.000 emplois de services qui pourraient être perdus en France entre 2006 et 2010.

## DE L'INFLUENCE DE L'INDUSTRIE SUR L'ORGANISATION DE LA VILLE

### 1°) Les 3 fonctions de l'organisation productive du système AIRBUS :

#### a) Les fonctions amont :

- *recherche, recherche et développement, conception*, dans les laboratoires privés et publics (Universités, Grandes Ecoles) ;
- *gestion, intégration, services informatiques* ;
- *organisation du travail* ;
- *logiciels systèmes, etc.*

#### b) La production proprement dite : le fonctionnement en réseau :

Comment est-il possible de produire un avion par "petits morceaux" et dans divers lieux de production ? 1500 entreprises se répartissent le travail sur l'ensemble de la chaîne de production (600 à Toulouse, 450 sur Hambourg, 220 environ en Grande-Bretagne, etc.). Un *système d'europanisation* se met en place : télécommunications et réseaux informatiques, échanges de personnels, logistique (déplacement des productions spécifiques en vue de l'assemblage final, des essais et de leur certification).

#### c) Les fonctions aval :

- *la commercialisation* : "customisation", marketing, vente, contrats, rapports, livraison, etc.
- *les services après-vente* : maintenance, formations – conseil, services aux compagnies et aux aéroports, etc.
- *le financement* : actionnaires, état, bourse, etc.

### 2°) L'exception toulousaine : le site toulousain se caractérise par l'intégration poussée des 3 niveaux de fonctionnement, alors que les autres villes françaises et européennes sont plus spécialisées.

Activités de direction et recherche-développement, "customisation" et services après-vente prennent le pas sur les activités classiques (essais, assemblage et montage) que relaient aujourd'hui systèmes électroniques et informatiques embarqués et mats moteurs.

**Toulouse met à profit l'héritage d'une compétence complète et ancienne dans la conception d'un projet d'avion**, héritage complété par l'état qui a voulu que la ville soit un pôle aéronautique (et spatial) renforcé par une coopération poussée et plus récente avec les laboratoires de recherche publics et privés. Les réseaux sociaux interviennent fortement dans cette organisation, favorisant la constitution d'un *milieu* propice à la recherche : le relationnel, la territorialisation et le regroupement d'activités entraînent une *polarisation* des services informatiques de haut niveau et un rassemblement de compétences pour coordonner l'ingénierie et les applications préalables au développement. Au total, **un ancrage industriel et urbain assez unique en Europe.**

Le site toulousain, outre EADS-AIRBUS, conçoit les appareils dans ses propres bureaux d'études (2200 personnes), collabore avec les organismes de recherche et d'essais spécialisés sur des programmes européens, nationaux et régionaux (CERT ONERA, 300 chercheurs ; CEAT : 500 personnes), recourt à 600 entreprises industrielles et de services (PME partenaires, équipementiers, sous-traitants de capacité ou de spécialité), localisées à 85% dans l'aire urbaine et le reste en région (Tarbes, Figeac, Mazères, etc.).

### 3°) **Influence de l'activité aéronautique sur l'aménagement urbain :**

En 1971 (lancement du premier Airbus), 70% des salariés de la SNIAS (7500 à l'époque, dont 65% d'ouvriers) résident à Toulouse intra muros. En 2000, sur les 8000 salariés d'Aérospatiale, seulement 30% résident à Toulouse, 70% dans des périphéries de plus en plus lointaines... et Aérospatiale. n'emploie plus que 30% d'ouvriers (très qualifiés), le reste étant des techniciens, ingénieurs, informaticiens. Aux mêmes dates : 50 salariés étrangers à Toulouse, près d'un millier aujourd'hui : européanisation du travail, création d'un lycée international et d'une école anglaise à Colomiers.

- a) **Les aménagements urbains liés à Airbus**, récents ou en cours, mettent en jeu les rapports avec les milieux décisionnels locaux et régionaux, mais aussi les organisations contestataires écologiques ou syndicales : financements, politiques publiques pour la recherche et la formation, structures de l'emploi, intégration des personnels dans une même entreprise européenne, question du logement, aménagement et protection de l'environnement, localisation des activités, etc. Ainsi, le projet de site Aéroconstellation pour l'A380 est conduit par un groupement de six communes (dont Toulouse, Blagnac et Colomiers) qui met en place une ZAC à vocation *industrielle* (380 ha) entraînant la délocalisation d'Air France et d'Airbus du site ancien de Montaudran. La C.A. du Grand Toulouse se joint et au financement en insérant dans le projet deux ZAC *résidentielles* (Andromède et Les Monges) sur les communes de Blagnac et de Cornebarrieu, avec 2600 logements pour la première, 600 pour la seconde, et les commerces et services nécessaires. Des difficultés risquent de survenir avec la *transformation sociale* qui accompagnera cet aménagement : les ouvriers spécialisés débutent avec un salaire de 1200 à 1400 euro par mois et atteignent en moyenne 1800 euro ; les ingénieurs qualifiés sont à 5000/6000 euro/mois et les aviateurs à 9000 : ces différences de revenus se répercutent sur le *type d'habitat* (du collectif à l'individuel à Colomiers, par exemple) et sur le *mode de vie* (transfert d'une base de loisirs).
- b) **La route à grand gabarit Langon-Blagnac** fait problème pour sa section *périurbaine* L'Isle-Jourdain – Lévis (vallée de la Save), dans l'aire urbaine proprement dite en Haute-Garonne.

Sources : Notes de Jean-Marc PINEL, Café Géographique du 27.02.02 *L'aéronautique et les villes : AIRBUS EN EUROPE*, (Toulouse, Hambourg, Madrid, Chester, etc.), Débat introduit et animé par Guy JALABERT, Frédéric LERICHE, Jean-Marc ZULIANI (Université de Toulouse II – Le Mirail), [www.cafe-geo.com](http://www.cafe-geo.com)

En plus de quatre-vingt dix ans, l'aéronautique et Toulouse ont connu une vie mouvementée avec des hauts et des bas. L'aventure AIRBUS constituera une page importante de l'histoire de notre ville. Du fait de l'ancienneté de cette histoire, Toulouse présente de très nombreux avantages car, comme le démontrent les géographes (cf. encadré page suivante), Toulouse dispose d'un « *ancrage industriel et urbain assez unique en Europe* » car elle intervient sur toute la chaîne : de la conception, aux services après-vente en passant par la production, l'assemblage, l'entretien et les services. Mais cette concentration de l'activité sur un secteur industriel et entre les mains de quelques entreprises soulèvent des problèmes. Nous avons déjà signalé que, tôt ou tard, la question énergétique deviendra cruciale, pour ne pas dire vitale, pour l'aéronautique.

Même si le marché s'annonce prometteur pour les 20 ans qui viennent, on ne peut pas attendre la crise sans réagir. Il faut aujourd'hui anticiper, mettre en place des moyens humains pour assurer la transition. Il ne s'agit pas de jouer les Cassandre ou les oiseaux de mauvais augure, mais d'agir en citoyen responsable qui refuse la politique de l'autruche et les discours lénifiants.

Alors, regardons la réalité en face : plusieurs facteurs peuvent avoir un impact négatif sur l'emploi à Toulouse. A commencer par la concentration du secteur aéronautique, déjà évidente avec la création du duopole AIRBUS-BOEING, cette concentration peut amener des regroupements entre plusieurs industriels. Que se passerait-il si Thalés et EADS se rapprochaient ? N'y aurait il pas un risque de doublon entre Astrium (filiale d'EADS) et ALCATEL ESPACE (filiale de Thalés) ? Ce genre de restructuration concerne directement plus de 2000 personnes. De même comment le CNES peut-il maintenir sa voilure actuelle puisqu'il existe l'ESA (European Space Agency) ou en raison de la crise européenne de l'industrie spatiale<sup>1</sup> ? Les principaux sous-traitants doivent ils s'installer ailleurs pour produire des pièces à des tarifs compétitifs ? ou doivent-ils accompagner AIRBUS dans sa décision de s'implanter en Chine ou dans la zone dollar ? Afin de contribuer au débat (car bien fol celui qui prétendra détenir la solution), je vous propose d'étudier la crise d'AIRBUS<sup>2</sup> afin de déterminer s'il s'agit d'une simple erreur de pilotage ou de l'annonce d'une remise en cause du modèle industriel. Puis, nous prendrons le temps de vérifier le bien fondé de la politique des pôles de compétitivité, sans nous laisser abuser par la communication efficace et coûteuse mise en place par la droite au pouvoir. Si les biotechnologies peuvent constituer une piste de solution intéressante, elles ne sauraient être la seule et elles ne sauraient apporter un rééquilibrage suffisant des pertes d'emplois éventuelles dans l'aéronautique.

En examinant le renouveau industriel de la Lorraine, nous mettrons en évidence qu'il faut se défier de l'idée de la « table rase ». Il faut partir des atouts déjà existants, se renouveler et se repositionner en faisant de « l'énergie d'entreprendre » une véritable énergie renouvelable. Enfin, nous verrons qu'au-delà des questions industrielles, il existe d'autres pistes qu'il ne faut pas négliger.

---

<sup>1</sup> CESR Midi Pyrénées, *Quel avenir pour le pôle spatial de Midi Pyrénées ?*, 23 octobre 2003, p. 16 « la conjoncture actuelle combine en France et en Europe une réduction des budgets relatifs à l'Espace et un effondrement du marché commercial des satellites de télécommunications. De plus, les difficultés liées au développement d'Ariane V-10 tonnes accroissent les pressions sur les budgets. Le secteur spatial en Midi-Pyrénées, qui est principalement axé sur le développement des satellites, est donc tout particulièrement affecté par ces facteurs de crise, aux quels ils convient d'ajouter les restructurations en cours dans l'industrie européenne ». Il conviendra de vérifier si cette analyse de 2003 est toujours d'actualité en raison du programme Galileo.

<sup>2</sup> En l'état des connaissances au moment de la rédaction de ce livre, soit en décembre 2006.

## En passant par la Lorraine...

Tout commence il y a cent ans. Forte des richesses de son sous-sol (le charbon et le fer) et de son énergie hydroélectrique dans le bassin textile, la Lorraine est alors une des toutes premières régions industrielles du monde. La sidérurgie et la chimie embauchent à tour de bras, les records de production sont battus d'année en année. La Seconde Guerre Mondiale interrompt ce rythme sans le casser. Durant les années qui suivent la Libération, c'est l'euphorie industrielle. On qualifie la Lorraine de "Texas français". Aussi, lorsque la crise s'abat sur la région dans les années soixante-dix, elle provoque un véritable séisme industriel. Et un traumatisme pour la population. Environ 160.000 emplois sont supprimés dans les industries de base. Hauts-fourneaux, aciéries et filatures laissent la place à des milliers d'hectares de friches.

Mais la Lorraine plie et ne rompt pas. En vingt ans, elle s'est inventé un nouveau destin industriel. L'installation d'unités nouvelles contribue désormais à la diversification des activités. Le travail des métaux, qui reste le principal bastion des moyens de production et du savoir-faire lorrain, n'a cessé, depuis les années 85, de se moderniser. La filière bois s'est engagée dans un profond mouvement de rénovation de ses activités de production et de commercialisation.

### Les grands axes de la revitalisation du bassin houiller

Un réseau d'accompagnement à la reconversion a été constitué, réunissant l'Association pour l'expansion industrielle de la Lorraine (Apeilor), les quatre comités d'expansion lorrains (Cape), le conseil régional et des sociétés de conversion.

Du côté des pouvoirs publics, l'effort est également considérable. Les contrats de plan Etat-Région qui se succèdent depuis 1982 participent de ce mouvement "Crédits de politique industrielle, mécanismes de soutien à l'investissement, aides au conseil, à l'innovation, primes à l'aménagement du territoire, fonds structurels européens, tout a été mis en œuvre pour favoriser le redéploiement industriel de la région", souligne Julien POUGET, chargé de développement industriel à la DRIRE Lorraine.

*Nouvelles implantations industrielles, développement du secteur tertiaire, valorisation de la position frontalière constituent aujourd'hui les trois grands axes de la reconversion du bassin houiller lorrain.*

Autre piste de développement : les activités émergentes, comme les services à l'industrie et la logistique, qui enregistrent des succès prometteurs. Le bassin houiller mise enfin sur l'enseignement supérieur et ses pôles de compétences pour parachever sa reconversion.

L.A.G.. *Le renouveau industriel de la Lorraine*, Industrie n°72. Nov. 2001, p. 14.

## AIRBUS : crise, trou d'air, ou nécessaire adaptation du modèle industriel ? —

Qu' AIRBUS constitue un « succès industriel européen »<sup>1</sup> ou démontre que l'action publique peut supporter des investissements sur le long terme<sup>2</sup> (plus de 20 ans pour un premier retour sur investissement !) alors que l'investissement privé se trouve prisonnier du carcan de la « *shareholder value* »<sup>3</sup>, voilà deux premières évidences qui doivent faire réfléchir.

La première raison d'une telle réussite résulte du fait que « *entre 1963 et 1967, les promoteurs d'un appareil moyen-courrier avaient davantage le souci d'occuper au mieux le marché, plutôt que celui de faire franchir aux technologies fondamentales une étape majeure. En cela, le démarrage d'AIRBUS n'avait rien de commun avec celui de Concorde* »<sup>4</sup>. A l'époque, la fabrication d'avions destinés au transport aérien mondial était dominée par trois

<sup>1</sup> Institut d'Histoire de l'Industrie, *Airbus, un succès industriel européen*, Editions Rive Droite.

<sup>2</sup> Pierre Muller, *Airbus : l'ambition européenne, logique d'Etat, logique de marché*, L'Harmattan-Logiques sociales, 1989

<sup>3</sup> Notion théorique mise au point par les penseurs ultra-libéraux obligeant les entreprises détenues de rapporter au moins 15 % par an.

<sup>4</sup> Emmanuel Chadeau, in Institut d'Histoire de l'Industrie, *Airbus, un succès industriel européen*, Editions Rive Droite, p. 3. Pour mémoire, rappelons que le traité Concorde de 1962 faisait supporter l'intégralité de la charge sur les budgets publics sans qu'un plafond ait été fixé pour la dépense.

entreprises américaines (Boeing – Douglas – Lockheed) qui n'allaient pas tarder à fusionner. Encore une fois, la libre-entreprise sans régulation accouchait d'un monopole.

La seconde raison de la réussite réside dans la mobilisation d'une ville et des hommes et des femmes qui ont transformé des rêves de papier en conquérants des airs. Ce n'est pas pour rien que les Toulousains (qu'ils soient « archéo » ou « néo ») sont fiers de l'aéronautique. Elle est le fruit de leur travail et de leur intelligence, de leur capacité d'écoute et de leur sens du dialogue. C'est peut-être aussi en raison de la qualité de vie à Toulouse que nombreux sont les étrangers, notamment Allemands et Anglais, qui viennent dans la ville rose. Il est vrai qu'entre les brumes de Hambourg et le crachin de Chester, la vie semble plus douce. Plus sérieusement, Toulouse devient le berceau de l'entreprise européenne car elle a déjà porté avec succès la Caravelle et le Concorde, succès commercial pour la première, succès technologique pour le second. Elle offre donc une plate-forme opérationnelle et technique de premier plan. Dès le départ, AIRBUS est une entreprise atypique : plus de 17 sites de production dans toute l'Europe se répartissent la production des pièces (la dérive vient d'Allemagne, les réacteurs souvent d'Angleterre, les aérofreins de Finlande, la gouverne de profondeur d'Espagne, les éléments de cabine d'Italie, le cockpit de France, etc.), l'ensemble étant transporté et assemblé à Toulouse. C'est un véritable « mécano géant » dont le coût des transports représente une part significative des coûts de production. Mais c'est aussi un formidable intégrateur de l'Europe en marche qui sait coopérer et s'associer pour résister au monopole américain<sup>1</sup>. En effet, depuis 2001, Airbus détient plus de 50 % des parts du marché mondial. En trente ans en partant de presque rien, AIRBUS s'est taillé une part de lion en raison de ses avancées techniques et de la qualité de ses produits. Cette histoire est significative de l'importance de la volonté, de la vision politique à long terme et de la nécessité d'anticiper<sup>2</sup>. Sachons nous en souvenir. De même, la crise que connaît actuellement AIRBUS peut être significative d'une double dérive : d'une part, une dérive financière et d'autre part, une arrogance<sup>3</sup> qui a sous-estimé les difficultés techniques. A cela s'ajoute, une parité euro/dollar qui bénéficie au producteur américain car le dollar est sous-évalué, ce qui devrait conduire AIRBUS et ses principaux sous-traitants à prévoir de transférer une partie de leur production dans la zone dollar. Evidemment si une telle solution se confirme, cela aura des conséquences négatives pour l'emploi à Toulouse.

---

<sup>1</sup> Franck Hériot et Jean-Manuel Escarnot, *Le roman d'Airbus*, Valeurs-Actuelles, 20 octobre 2006, p. 40 et s.

<sup>2</sup> Pierre Sparaco, *Airbus, la véritable histoire*, Privat

<sup>3</sup> Yves Galland, ancien ministre et actuel président de Boeing France a déclaré : « *Quand je suis arrivé chez Boeing, l'entreprise arrogante était en mauvaise santé. Boeing a été redressé la situation mais on a tous retenu la leçon. A être trop arrogant, on finit par devenir autiste. Il faut faire preuve d'humilité et de modestie. Et quand on est modeste, on ne donne pas de leçons aux autres* », Forumeco Midi Pyrénées, 13-19 novembre 2006, p. 5.

### L'A380 en chiffres

80 mètres de long,  
24 m. de hauteur  
420 tonnes  
500 km de câbles électriques  
4 réacteurs Trent 900 Rolls Royce  
22 roues du train d'atterrissage  
Jusqu'à 845 passagers

Un investissement de 11 milliards, notamment pour l'immense usine Jean-Luc Lagardère qui constitue un investissement de 500 millions d'euro et comprend 150.000 mètres de carrés de hangar sur 50 ha, 490 mètres de long sur 250 de large et 46 de haut, 32.000 tonnes d'acier (4 fois plus que la tour Eiffel). Cette « usine cathédrale » peut accueillir plus de 2.000 personnes.

A ces difficultés structurelles, s'ajoutent des difficultés conjoncturelles liées au retard dans la production de l'A380. En effet, l'A380 constitue un pari industriel aussi impressionnant qu'inquiétant (cf. l'encadré, l'A380 en chiffres). Le pari industriel est double : d'abord, produire un avion géant capable de transporter plus de 500 passagers sur de longues distances entre de grands aéroports et, ensuite, créer un avion modulable.

Certains ingénieurs expliquent que s'il n'y a pas de composition standard de la cabine, AIRBUS a sous-estimé les difficultés techniques liées à cette trop grande variété. D'où les retards dont les lignes de production ont pris conscience dès la réalisation du premier

modèle... Ces retards ont entraîné un surcoût important<sup>1</sup>. Ainsi, après avoir abandonné le navire EADS, Noël Forgeard a laissé à ses successeurs le soin de réparer ses erreurs stratégiques et son amateurisme<sup>2</sup>. Il est vrai que M. Forgeard n'est pas un industriel mais un financier nommé à la tête d'EADS, mais pas à celle d'Airbus, parce qu'il est un proche du président Chirac. Les mesures d'économies annoncées sont notamment destinées à compenser les pertes engendrées par les retards de l'A380 qui s'élèvent à 2,8 milliards euro jusqu'en 2010. En effet, « *le premier exemplaire du superjumbo ne sera livré qu'en octobre 2007 à Singapore Airlines et non pas en décembre 2006. En 2008, les livraisons atteindront treize exemplaires puis vingt-cinq en 2009, suivis de 45 en 2010. Ce nouveau délai porte à deux ans les retards de l'A380* »<sup>3</sup>.

Ces retards devraient générer des pertes du résultat d'exploitation de 48 milliards d'euro pour la période 2006-2010 et un manque à gagner de 6,3 milliards d'euro pour la même période<sup>4</sup>. Dès lors, on comprend mieux pourquoi Louis Gallois déclare « *Le redressement d'AIRBUS sera douloureux bien sûr ; douloureux parce qu'il y aura des suppressions d'emplois, on le sait bien et parce qu'il faudra se poser la question des sites et des chaînes d'assemblage* »<sup>5</sup>. C'est ici que la question conjoncturelle de la crise de l'A380

<sup>1</sup> JLB et GM, *La vraie note des retards de l'A380*, L'Expansion, novembre 2006, p. 12.

<sup>2</sup> Bertrand Auban, sénateur socialiste de la Haute Garonne, a déposé une demande de création d'une commission d'enquête parlementaire au Sénat.

<sup>3</sup> La Dépêche du Midi, 4 octobre 2006

<sup>4</sup> Les Echos, 4 octobre 2006

<sup>5</sup> Le Figaro - 10 octobre 2006

rejoint la question structurelle des lieux de production : si une rationalisation s'impose, quels sont les sites qui vont en faire les frais<sup>1</sup> ? Si des arbitrages opposent Toulouse et Hambourg, laquelle des deux villes pourra tirer son épingle du jeu ? Ne touche-t-on pas là les limites d'un système complexe, fruit d'un compromis à l'européenne<sup>2</sup> ? C'est ce que Pierre Izard, président du Conseil général de la Haute Garonne, a bien compris lorsqu'il interpelle le Premier ministre : « *Nous ne devons pas minimiser les conséquences prévisibles de cette crise qui de toute évidence portera atteinte à l'emploi et aux fondements de notre réussite économique locale. L'Etat est resté silencieux face à l'annonce des difficultés d'Airbus alors qu'il est actionnaire d'EADS* »<sup>3</sup>. Cette analyse se trouve encore confirmée par les annonces du plan POWER 8<sup>4</sup> visant en réduire de 30 % les frais généraux et à obtenir des gains de productivité de 20 % sur les 4 ans à venir, « *sans licenciements massifs* »<sup>5</sup> (sic !), l'ensemble étant destiné à réaliser 5 milliards d'euro d'économies pour combler le trou laissé dans la trésorerie par les retards de livraisons<sup>6</sup>. Si AIRBUS ne supporte pas *stricto sensu* des licenciements, il convient de signaler qu'il ne renouvelle plus les missions d'intérim et qu'il a annoncé sa volonté de réduire de 80 % le nombre des sous-traitants<sup>7</sup>. Là encore, on comprend mieux les déclarations de Daniel Thébaud (Medef régional). « *Bien sûr on s'inquiète ! Mais surtout pour les sous-traitants de rang 2 ou 3 car toutes les PME n'ont pas forcément les moyens financiers pour se regrouper ou aller chercher des marchés à l'export. Les petites structures manquent souvent de fonds propres* »<sup>8</sup>. Cela permet de mettre le doigt sur l'une des faiblesses de l'économie toulousaine : l'absence d'une réelle place financière qui sache prendre des risques ! En effet, les PME et les PMI

<sup>1</sup> Courrier International, 12-18 octobre 2006, p. 67 citant le magazine libéral londonien The Economist selon lequel « *le pire ennemi d'Airbus, c'est la politique* » et d'ajouter « *la seule solution pour Airbus est de mettre fin à la division du travail instaurée, pour des motifs politiques, entre les sites de production allemands, français, espagnols et britanniques. Selon Sash Tusa, un analyste financier de Goldman Sachs, sur les seize sites, sept sont de trop. Il faudrait vendre ou fermer 2 usines en France, 4 en Allemagne et 1 en Espagne* ».

<sup>2</sup> Jean-Christophe Giesbert, *La méthode Gallois*, La Dépêche du Midi, 10 octobre 2006, « *Streiff a, fort à propos, fustigé l'anachronisme fonctionnel du pachyderme au regard des challenges considérables qu'il devait relever. Mais, il a eu tort d'ignorer une réalité toujours prégnante de l'épopée : le poids du politique et le subtil équilibre entre Allemands et Français dont l'unité affichée dans les succès se déchire au premier vent contraire* ».

<sup>3</sup> Déclaration à l'ouverture de la Session budgétaire 2006, 27 octobre 2006.

<sup>4</sup> Déclaration de Christian Streiff, éphémère PDG d'AIRBUS, à la Dépêche du midi, le 4 octobre 2006.

<sup>5</sup> Le Monde 8 novembre, à juste titre, le représentant de la CGT déclare : « *nous nous inquiétons des conséquences sur l'emploi pour les 60.000 salariés des PME de Midi-Pyrénées et des risques de délocalisation qu'induirait ce plan* ».

<sup>6</sup> On a le sentiment que l'effort n'est pas équitablement partagé. Si l'on supprime des milliers d'emplois alors même que les carnets de commande sont pleins c'est curieux pour ne pas dire choquant. Mais, si en plus on regarde l'effort consenti par les actionnaires d'AIRBUS, on frise le dégoût. Il faut savoir que 86 % du bénéfice d'EADS provient d'AIRBUS. Or, depuis 2003, les actionnaires d'EADS se sont partagés plus de 1,2 milliards de dividendes. Est il question qu'ils les réinvestissent ? Pire, lorsque la groupe LAGARDERE a vendu la moitié de sa participation en 2006, il a réalisé une plus value de 2 milliards d'euro ! Apparemment, Arnaud Lagardère ne compte pas réinvestir ces sommes pour limiter l'impact social du plan Poweo 8.

<sup>7</sup> Le Monde 6 novembre 2006, le nombre de sous-traitants devrait passer de 3.000 à environ 500 ! On peut imaginer le poids sur l'emploi si les sous-traitants ne savent ou n'ont pas les moyens de se regrouper ou de s'unir pour résister à cette contraction. Là encore, les pouvoirs publics pourraient intervenir pour mettre à leur disposition des outils d'aides et de conseil à la restructuration.

<sup>8</sup> La Dépêche du Midi, 4 octobre 2006.



se plaignent de difficultés rencontrées auprès des banquiers qui ne prennent des risques que contre des garanties exorbitantes.

On pourrait imaginer créer une IRDI chargée d'intervenir pour les entreprises en difficulté passagère et qui ont besoin de trouver des fonds propres, tout en ayant à terme des perspectives de développement.

Pour contrebalancer ces chiffres inquiétants, il faut également tenir compte d'autres informations plus positives : tout d'abord, l'aérien sort de la crise la plus longue de son histoire<sup>1</sup>. Ensuite, Airbus connaît de nombreux succès, notamment en Chine. Ainsi, AIRBUS avait signé une première commande en 2005 pour 9 milliards d'euro : 918 A320 + A350 qui était conditionnée à la construction d'une usine d'assemblage à TIANJING près de Pékin. Cette usine spécialisée dans l'assemblage de l'A320 devrait produire, en 2015, 4 % du marché mondial, soit 4 avions (A320) par mois. Airbus doit investir 100 à 150 M€ et la première sortie d'avions est prévue pour 2009. A cette première commande, il convient d'ajouter celle confirmée en octobre 2006 pour 9,7 milliards d'euro, soit 150 A320 (vente) + 20 A350XWB (lettre d'intention)<sup>2</sup>.

Toutefois, l'A350XWB, qui est un appareil destiné à concurrencer le Boeing 787 Dreamliner n'est pas encore prêt (les plans sont toujours à l'étude<sup>3</sup>) et Airbus recherche toujours les financements (plus de 10 milliards d'euro<sup>4</sup>).

Que conclure de ces derniers événements ? « Rien n'est jamais acquis à l'homme » dit le poète, cela semble également vrai en économie. Toulouse doit se battre non seulement pour conserver sa prééminence aéronautique mais aussi pour devenir le berceau des avancées technologiques de demain. A ce stade, après avoir constaté le lien très fort existant entre l'agglomération toulousaine et sa mono-industrie, il est temps à présent d'étudier les activités alternatives ou complémentaires qui devraient amortir le choc d'une crise majeure dans l'aéronautique pouvant survenir à l'horizon 2030. C'est le seul moyen pour éviter que l'épisode des Pastels ne se reproduise... La réponse qui est proposée par les autorités nous paraît faible par rapport à l'importance de l'enjeu. Elle devra être complétée par des propositions qui intégreront les évolutions prévisibles de l'économie du monde.

---

<sup>1</sup> Les Echos, 13 décembre 2006. « Nous prévoyons 500 millions de passagers supplémentaires en 2010, date à laquelle l'Asie deviendra le premier marché mondial ». Pour la première fois depuis 2000, le résultat net cumulé de toutes les compagnies membres de l'IATA (Association du transport aérien international) devrait être positif de 2,5 milliards de dollars pour un chiffre d'affaire de l'ordre de 450 milliards de dollars, soit une marge nette de 0,5 %

<sup>2</sup> La Dépêche du Midi, 26 octobre 2006.

<sup>3</sup> La Dépêche du Midi, 7 novembre 2006, « après l'accueil mitigé de son premier projet d'A350, l'avionneur a dû revoir sa copie pour répondre aux critiques à peine voilées des compagnies aériennes ».

<sup>4</sup> Français et Allemands peinent à s'entendre pour lancer l'Airbus A350 (La tribune 21 novembre 2006, p. 8) ; Les actionnaires d'EADS divergent sur le financement de l'A350 (Le Monde 25 novembre 2006, p. 13) ; Les dirigeants d'EADS butent sur le financement de l'A350 (Les Echos, 24-25 novembre 2006, p. 22).

## (e) Les pôles de compétitivité : un substitut à la mono-industrie ?

### *Pôles de compétitivité (1) – Présentation du concept —*

L'expression de pôle de compétitivité est en soi malheureuse. En effet, le meilleur moyen pour une entreprise industrielle d'assurer sa compétitivité, comprendre, maximiser ses marges afin de payer le maximum de retour sur investissement au profit de ses actionnaires<sup>1</sup>, consiste à délocaliser les usines dans les pays à faible coût de main d'œuvre. La création de tels pôles n'emporte donc pas le recours à un dumping social afin de préserver des emplois, il n'est pas question de revenir au XIX<sup>e</sup> siècle et au début de la révolution industrielle. L'idée sous-jacente est bien plutôt de créer un pôle de *développement* ou d'*excellence* dans un territoire donné.

Pour comprendre la mécanique économique en cours d'élaboration, il faut analyser la révolution copernicienne qu'a connue la société industrielle depuis le milieu des années 70. Comme l'explique si bien Daniel Cohen dans ses *Trois leçons sur la société post-industrielle*<sup>2</sup>, le capitalisme et la société nés aux forceps de la Révolution industrielle ont connu une mue si importante que nous nous refusons souvent à la voir et encore plus à l'accepter. Pour en savoir plus et pour apprécier la pédagogie dont sait faire preuve Daniel Cohen, je vous invite à lire et à relire ce stimulant petit livre. Pour l'heure, je retiendrai une idée simple « *dans la 'nouvelle économie, c'est la première unité du bien fabriqué qui est onéreuse, la seconde et celles qui suivent ont un coût faible, voire véritablement nul dans certains cas limites (...) dans le langage de Marx, il faudrait dire que la source de la plus-value n'est plus dans le travail consacré à produire le bien, mais dans celui de le concevoir* ». Daniel Cohen prend l'exemple d'un médicament : « *le plus difficile est de découvrir la molécule. Le coût de fabrication du médicament est beaucoup plus faible que l'amortissement des dépenses de recherches et développement qui est facturé dans les médicaments sous licence* ».

Partant de ce constat du changement de nature de l'économie, qui est devenue, selon les experts, une économie de l'information et de la connaissance, le pôle de compétitivité « *est une région généralement urbanisée où s'accumulent des savoir-faire dans un domaine technique qui peut procurer un avantage compétitif au niveau planétaire une fois atteinte une masse critique. La prospérité ainsi apportée tend à se propager aux autres activités locales, notamment de service et de sous-traitance* »<sup>3</sup>. Cette politique tient à la fois à l'aménagement du territoire en zones plus ou moins spécialisées et à la politique économique de substitution afin de répondre au double défi de la mondialisation et du changement de nature de la société industrielle de nos grands-parents en une société de

<sup>1</sup> François Morin, *Le nouveau mur de l'argent, essai sur la finance globalisée*, Seuil, 2006,

<sup>2</sup> Daniel Cohen, *Trois leçons sur la société post-industrielle*, Seuil-La république des idées, 2006

<sup>3</sup> [Hwww.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org)H

services et de l'information. La base théorique de cette politique réside dans l'analyse de Ricardo et de Schumpeter.

### *Pôles de compétitivité (2) – critiques théoriques —*

Pour Ricardo<sup>1</sup>, économiste libéral du XIX<sup>ème</sup> siècle et sa « théorie des avantages comparatifs », il existe un avantage pour un pays à se spécialiser dans la production pour laquelle il dispose d'un avantage comparé à un autre pays. D'où la nécessité d'assurer la division du travail et le libre échange entre tous les pays afin de permettre aux biens produits à moindre coût d'être vendus. C'est cette théorie économique qui est l'une des justifications de la « mondialisation » car elle suppose un libre-échange sans faille. Pourtant, encore une fois, la théorie économique se heurte au mur de la réalité : la spécialisation des territoires aggrave les inégalités, augmente la vulnérabilité des régions les plus pauvres au détriment des plus riches. « *Le schéma qui émerge n'est donc nullement celui imaginé par Ricardo, où chaque région se spécialise pour le plus grand bonheur de tous mais au contraire celui d'une asymétrie entre les régions pauvres ultra-spécialisées et vulnérables à la concurrence des autres périphéries et des centres polyvalents, mieux protégés des aléas du commerce* »<sup>2</sup>.

Selon Schumpeter, l'économie serait régie par une alternance de phases de croissance et de dépression. A l'encontre de la tradition libérale, il considère la dépression comme la continuation logique de la phase de croissance : « *l'innovation constituant un phénomène de destruction créatrice* »<sup>3</sup>. Mais, des réserves peuvent être apportées à cette présentation mécaniste de l'économie. La théorie des cycles économiques crée du sens *a posteriori*, elle explique au lendemain des catastrophes ou des retournements. Mais elle ne propose aucun effet prédictif ou d'anticipation. Quant à la « destruction créatrice », « *qu'est-ce-que-c'est sinon du mauvais darwinisme ? Sélection des meilleurs, élimination des inaptes, survie des plus compétitifs. La guerre économique fait à terme le bonheur de l'humanité.* »<sup>4</sup>

Dès lors que les deux fondements théoriques des pôles de compétitivité paraissent, pour le moins, dater, on peut émettre des doutes sérieux sur leur bien fondé, surtout lorsque les doutes théoriques sont renforcés par les constats issus de la pratique.

<sup>1</sup> Etienne Barrel et al., *Economie politique contemporaine*, Armand Collin, 1997, p. 270.

<sup>2</sup> Daniel Cohen, *Trois leçons sur la société post-industrielle*, Seuil-La république des idées, 2006, p. 47 et s.

<sup>3</sup> Emmanuel Combe, *Précis d'économie*, Presses universitaires de France, Coll<sup>o</sup> « Master », 1996, p. 78.

<sup>4</sup> Bernard Marris, *Manuel d'anti-économie*, Editions Bréal, 2004, p. 128.

## PRINCIPALES CRITIQUES PRATIQUES SUR LES POLES DE COMPETITIVITE

- Les entreprises en France fonctionnent selon un mode très hiérarchique, les dirigeants ont une culture peu développée de l'intelligence économique, qui ne facilite pas les échanges en réseau avec des parties prenantes, selon une confidentialité organisée,
- Les systèmes d'information sont encore souvent sur d'anciens modèles, la gestion des connaissances est encore peu développée en France, la stratégie de Lisbonne sur l'innovation peine à se mettre en place,
- Il existe une faible culture de normalisation, qui permettrait de partager des informations entre partenaires selon des protocoles standardisés fonctionnellement et techniquement,
- Les pôles sont centrés quasi exclusivement sur l'industrie alors que l'économie actuelle ("post-industrielle") se développe plutôt dans les services (70% du PIB en France). Aucune stratégie par exemple pour rivaliser avec la City de Londres en matière de finance.
- Les liens entre les universités et les entreprises sont culturellement difficiles,
- Le pilotage est largement centralisé et franco-français, dans la tradition de l'aménagement du territoire décrété de Paris dans un domaine qui devrait au contraire éviter au maximum la bureaucratie et concerner l'échelon local, l'Europe et le maillage international.

Sources : [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org)

### Pôles de compétitivité (3) – critiques pratiques —

Dans son rapport *Examen territorial de la France*<sup>1</sup>, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reconnaît tout d'abord que la politique française en faveur de l'innovation connaît –enfin !- un développement spectaculaire en passant « *d'une politique de redistribution à une politique de valorisation des avantages compétitifs* ». Toutefois, l'OCDE n'hésite pas à présenter certaines observations critiques, dont la plupart sont de bon sens. Ainsi, « *le programme français se distingue aussi par son ampleur... en nombre de pôles*<sup>2</sup>. *Il faudrait mieux fixer les priorités* ».

Saupoudrage, clientélisme (pour ne pas dire électoralisme), faiblesse des méthodes d'évaluation et du suivi des aides sont des maux qui peuvent rendre inefficace cette politique. L'OCDE relaie également deux critiques souvent entendues dans la bouche des patrons de PME : nombreuses sont les PME mentionnées dans les participants des pôles, « *Mais ont-elles leur mot à dire dans la gouvernance ?* ». Rien n'est moins sûr. A Toulouse, la position hégémonique d'AIRBUS fait grincer quelques dents – de manière officieuse car on ne peut pas offenser le principal donneur d'ordres... De même, L'OCDE souligne encore que ces PME ne doivent pas seulement être présentes en tant que productrices d'innovation, mais aussi pour en assurer la diffusion. Bien sûr, l'OCDE critique « *la faible prise en compte de la dimension européenne* ». Mais lorsqu'on constate les difficultés de gestion, d'organisation, d'échanges d'informations entre Toulouse et Bordeaux dans le cadre du Pôle « *Aéronautique Espace Systèmes embarqués* »,

<sup>1</sup> Annie Kahn, L'OCDE approuve la création des pôles de compétitivité mais critique leur mise en œuvre, Le Monde 25 avril 2006.

<sup>2</sup> Au départ, une dizaine de pôles d'excellence devait se partager 1,5 milliards d'euro distribués par l'Etat. A l'arrivée, ce sont plus de 66 pôles de compétitivité qui ont été retenus et qui se partagent la même somme.

on peut considérer que cette critique, certes pertinente, se heurte à des obstacles culturels forts. S'il est difficile de faire travailler ensemble gascons et aquitains, qu'en serait-il entre des catalans, des languedociens, des gallois, ou des lombards ? Bien sûr, l'OCDE pointe du doigt la multiplication d'organismes mis en place (AII, Agence nationale de la recherche, Oseo-Anvar...) au plan national et local, à la multiplicité des aides<sup>1</sup> et la complexité administrative. Ce millefeuille, "une spécificité française", nuit au bon fonctionnement des pôles<sup>2</sup>.

D'autres auteurs n'hésitent pas à pointer du doigt d'autres critiques. Ainsi, pour Olivier Bouba-Olga, la politique des pôles de compétitivité constituerait une mode, « *née de l'observation de la réussite de la Silicon Valley américaine* ». Selon cet auteur, si « *cette politique est plutôt bien pensée (importance de l'innovation, importance de l'investissement en recherche et en formation, notamment dans le supérieur, complexité du processus d'innovation, ...)* », son application est menacée par plusieurs écueils, parmi lesquels :

- (1) la confusion entre politique de croissance et politique d'aménagement du territoire (d'où la labellisation de 66 projets alors qu'un maximum de 10 aurait été largement suffisant mais risquait de mécontenter beaucoup d'élus locaux) ;
- (2) la concentration voire la survalorisation des secteurs de hautes technologies, suivant en cela le rapport Beffa, ce qui conduit à externaliser la recherche et le développement (R/D) de grands groupes industriels, qui bénéficient déjà d'un soutien fort de l'Etat-client ou de l'Etat-actionnaire, pour faire supporter par la collectivité le coût du R/D ;
- (3) cette politique tend aussi à surinvestir le local. « *On prône le rapprochement sur un même territoire des acteurs de la formation, de la recherche et de l'entreprise, sans s'interroger véritablement sur les complémentarités existantes. Dans certains cas (top list notamment), elles existent, dans d'autres cas, on peut en douter. Pour tout un ensemble de territoires, il conviendrait plutôt de mettre en relation les acteurs disposant de compétences complémentaires, où qu'ils se trouvent, plutôt que de forcer des rapprochements locaux peu efficaces. Autrement dit, d'opter pour une logique de **réseau d'innovation**, plutôt que de pôle d'innovation. Mais ça, les politiques n'aiment pas trop, car, dès lors, ils ont l'impression de ne plus contrôler l'ensemble du système* ».

<sup>1</sup> Didier Cujives, Président de la Commission Industrie, PME/PMI, Grands Groupes et Services au Conseil régional Midi-Pyrénées, explique qu'il existe plus d'une centaine d'aides aux entreprises dans la région Midi-Pyrénées. Cette complexité profite aux « chasseurs de primes » mais peut constituer une source de gaspillage ou d'éparpillement de l'action collective. Didier Cujives s'est promis de rationaliser la matière afin de rendre le soutien aux entreprises plus efficace et plus favorable à l'emploi.

<sup>2</sup> JCC, Notes personnelles : « *Les objectifs - à caractère industriel visent l'amélioration du financement de la R&D, de la satisfaction client, la diminution des coûts de production, ou encore le développement de l'innovation chez les sous-traitants. Les projets sont soumis à des Comités de labellisation, le label ouvrant accès à des financements (ministères Industrie, Recherche, Oséo, etc.) Des aides sont prévues via des défiscalisations - les bénéficiaires doivent appartenir aux pôles et se situer dans des zones géographiques définies - mais restent à ce jour difficiles à mettre en œuvre* ».

Toutes ces critiques peuvent être appliquées aux différents pôles. Une dernière prend une acuité particulière à Toulouse « *si une bonne part des projets a des chances de succès, on peut craindre que certains d'entre eux n'aient bénéficié d'un coup de pouce d'élus locaux bien introduits dans les cercles ministériels et qu'ils ne concrétisent pas tous les espoirs placés en eux. Certains sont en concurrence d'autres auront du mal à se créer une notoriété internationale* ».

### *Pôles de compétitivité (5) – le pôle aéronautique-espace-systèmes embarqués—*

Les pôles de compétitivité dépassent la seule question de l'économie toulousaine et concernent toute l'économie régionale. Il est facile, pour ne pas dire démagogique, d'opposer la ville centre au reste de la région ; mais cela est contre-productif. Compte tenu des enjeux et des sommes à mobiliser, il est indispensable de s'assurer de la coopération entre les territoires.

Toulouse dispose d'un pôle de compétitivité à dimension mondiale<sup>1</sup>. Enfin, c'est vite dit. Pour l'obtenir, nous avons dû nous associer avec la rivale en perte de vitesse qu'est Bordeaux. De plus, ce pôle est « hénaurme » car il comprend l'aéronautique, l'espace et les systèmes embarqués. Il existe indéniablement des synergies technologiques possibles entre ces domaines mais ce sont des mondes parallèles dont les modes de productions, les cycles économiques ne sont pas en phase. Le gros avantage de ce pôle est qu'il permettra des transitions technologiques. Ainsi, il est heureux que la filière « Composites » soit mise à l'honneur<sup>2</sup>.

Quant à Galileo, il ne faut pas confondre installation du siège social du consortium à Toulouse et création d'emplois. Il est dangereux d'annoncer la création d'une centaine de milliers d'emplois comme le fait Philippe Douste-Blazy. Ce chiffre, qui constitue une évaluation haute, concerne toute l'Union européenne. Par ailleurs, tout comme pour l'A380, il existe des retards sur Galileo, notamment en raison des arbitrages entre États membres qui souhaitent tous profiter de la manne et des produits dérivés (le chiffre d'affaires espéré sur 20 ans serait de l'ordre de 200 milliards d'euro !). Si les experts chiffrent à 25 % par an la croissance prévisible de ce marché du positionnement et de datation par satellite<sup>3</sup>, il ne doit pas résumer à lui seul l'ambition industrielle de la région. En effet, MOTOROLA a essuyé un fiasco retentissant avec son système de téléphone par satellite Iridium.

<sup>1</sup> Jean-Louis Chauzy, *Aerospace Valley doit rester le seul pôle aéronautique à vocation mondiale*, ForumEco Midi-Pyrénées, 23-29 octobre 2006, p. 4.

<sup>2</sup> Flyer, juin 2006, n° 1, « *Aucun pôle de compétitivité ne se spécialise aujourd'hui sur l'utilisation des matériaux composites. Un ensemble d'acteurs industriels et académiques proposent des projets dans différentes régions sur ce thème. Le Pôle Aéronautique, Espace, Systèmes Embarqués Midi-Pyrénées et Aquitaine, fortement impliqué dans cette filière, propose de fédérer ces initiatives* ».

<sup>3</sup> La Commission européenne se mobilise pour Galileo, La Tribune, 11 décembre 2006

## Peut-on être contre le Canceropôle ? —

Après l'explosion de l'usine AZF, le site appartenant au groupe TOTAL représentait plus de 33 ha à aménager en bordure de la ville. Dans une démocratie et pour permettre aux Toulousaines et aux Toulousains de se réapproprier ce lieu marqué par un drame, on aurait pu imaginer que Philippe Douste-Blazy, alors maire de Toulouse, lance une grande consultation afin de demander aux citoyens ce qu'ils comptaient faire de ce site. On aurait pu imaginer ouvrir un concours d'idées, lancer un appel à projets qui serait venu de la base et serait remonté. Encore une fois, seul dans son bureau, Philippe Douste-Blazy, sans consulter les Toulousains, a décidé de l'avenir de ce site, comme celui de la ville. Mais, il faut bien le reconnaître, de prime abord, l'idée de rassembler la recherche et l'industrie pour lutter contre le cancer paraissait une bonne idée. En effet, la création du Canceropôle et plus tard du pôle de compétitivité Bio Santé semblaient répondre à l'une des questions fondamentales pour Toulouse : *quelle alternative économique à proposer à l'aéronautique, cette mono-manie industrielle qui menace le développement de notre ville ?*

Malheureusement, trois critiques majeures peuvent se présenter contre ce projet. La première est d'ordre *éthique* : il existe deux manières de lutter contre le cancer, la bonne et la mauvaise. La bonne consiste à déterminer sa cause et à la supprimer<sup>1</sup>. Si les causes des cancers sont connues (produits chimiques, conditions de vie, conditions de travail, cigarettes, exposition à des rayonnements dangereux, ...), elles se heurtent à des intérêts économiques puissants comme le Parlement européen a pu le constater lorsqu'il a adopté la directive REACH<sup>2</sup>. Reste alors la mauvaise manière : développer des médicaments qui viendront réparer les dégâts causés par l'industrie chimique, la pollution et le stress. Comme cela, on fait d'une pierre deux coups, et l'industrie chimique et l'industrie pharmaceutique s'enrichissent sur le dos des malades. Cette situation avait déjà été dénoncée dans les années 70 par Ivan Illitch<sup>3</sup>. C'est l'adoption par la médecine du dogme ultra-libéral qui ne voit pas dans le malade un être humain, au mieux un marché (ô combien prometteur), au pire une marchandise<sup>4</sup>. Avec le

<sup>1</sup> L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère qu'un tiers des causes du cancer peut être éliminé par une stratégie de prévention adéquate et un autre tiers par un dépistage précoce. Reste le dernier tiers, celui des pays riches. Pour ceux là, Le traitement du cancer a pour but de guérir, de prolonger la vie et d'améliorer la qualité de vie des patients.

<sup>2</sup> Il s'agit d'un règlement européen destiné à assurer l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que de définir les restrictions applicables à ces substances (REACH). Entre le texte initial et le texte final, du fait de l'intervention forcené des lobbies, le nombre de produits devant être étudiés a été divisé par 10.

<sup>3</sup> Ivan Illitch, *Némésis médicale : l'expropriation de la santé*, 1975. Avec l'aphorisme « quand la médecine tue la santé », Ivan Illitch démontre que « la consommation médicale accrue n'accroît que peu l'espérance de vie (qui augmente principalement grâce à l'hygiène de vie), mais produit une dépendance croissante qui va à l'inverse de ce que l'on appelle la santé » (Denis Clerc, Alternatives économiques, janvier 2003).

<sup>4</sup> Jean-Paul Escande, *Antimanuel de médecine : IRM du monde médical*, Editions Bréal, 2006,

Canceropôle, on s'enfoncé un peu plus dans cette conception mercantile<sup>1</sup> de la médecine qui, comme l'agriculture productiviste des années Chirac, a connu son heure de gloire et est, aujourd'hui, remise en cause.

Il existe ensuite une seconde critique qui concerne la *méthode*. La création d'emplois annoncée est pure illusion, prestidigitation même. En effet, cela consiste à déshabiller la région pour habiller la ville. Les premiers laboratoires annoncés ne sont pas des créations car ils préexistaient au Canceropôle. Ils étaient simplement dispersés sur les différents sites de Sanofi et de Pierre Fabre. En termes d'aménagement du territoire, c'est d'autant plus dévastateur que les nouvelles technologies permettent de travailler en réseau, de partager les connaissances et d'échanger les avancées technologiques sans avoir besoin de réunir tout le monde, tout le temps sur un même site. A la réflexion, on a plus l'impression que la juxtaposition d'un secteur hospitalier public et un secteur privé tend à mettre à disposition de l'industrie pharmaceutique des malades sur lesquels tester de nouvelles molécules.

Par ailleurs, un tel parasitage de la recherche publique par les applications commerciales risque d'avoir des effets négatifs sur la recherche fondamentale non immédiatement commercialisable et pourtant à la source des vraies innovations du siècle qui vient. De même, la création d'emplois annoncée (4000 à l'horizon 2012) ne permettra pas de faire face à une éventuelle crise dans l'aéronautique. Elle vient tout juste compenser la moitié des pertes du pôle chimique toulousain<sup>2</sup>. Là encore, la municipalité utilise un jeu de miroirs déformants et nous prend pour des dupes.

Enfin, la troisième critique réside dans cette évidence : le Canceropôle de Toulouse n'est pas le seul Canceropôle de France. Il sera même le petit dernier, le septième après ceux de Paris, Nantes, Lyon, Marseille, etc. Dès lors, le pari de lancer une activité économique basée sur le Canceropôle peut paraître risqué voire hasardeux. Les centaines de millions euro consacrés à ce projet auraient pu être mobilisés sur d'autres activités innovantes en faveur de jeunes entreprises, autour de projets il est vrai moins flamboyants et spectaculaires que celui d'un grand « show » humanitaire. Si le Canceropôle est le principal chantier de Toulouse (dixit Jean-Luc Moudenc au journal *Les Echos* 20 septembre 2006), il est particulièrement révélateur du malaise toulousain : absence de démocratie dans la prise des décisions, asservissement de la recherche

<sup>1</sup> Ivan Illich: *L'obsession de la santé parfaite : un facteur pathogène prédominant*, Le Monde Diplomatique, mars 1999. « Dans les pays développés, l'obsession de la santé parfaite est devenue un facteur pathogène prédominant. Le système médical, dans un monde imprégné de l'idéal instrumental de la science, crée sans cesse de nouveaux besoins de soins. Mais plus grande est l'offre de santé, plus les gens répondent qu'ils ont des problèmes, des besoins, des maladies. Chacun exige que le progrès mette fin aux souffrances du corps, maintienne le plus longtemps possible la fraîcheur de la jeunesse, et prolonge la vie à l'infini. Ni vieillesse, ni douleur, ni mort. Oubliant ainsi qu'un tel dégoût de l'art de souffrir est la négation même de la condition humaine ».

<sup>2</sup> Stéphane Thépot, *Comment échapper à la mono-industrie de l'aéronautique ?*, Le Point, n° 1541, p. 358, « selon la chambre de commerce et d'industrie, le pôle chimique représente près de 8.000 emplois locaux, recherche comprise ».



publique aux intérêts privés, affichage spectaculaire surdimensionné par rapport à la réalité de l'opération.

D'autres critiques sont également formulées. Par exemple, l'association « Plus jamais ça, ni ici, ni ailleurs » conteste les conditions de la dépollution du site AZF. Certains disent que la création du Canceropôle constitue le cadeau de remerciement fait à Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé, pour ne pas avoir « déféré » un certain nombre de spécialités des principaux laboratoires qui s'installeront sur le site. Certains n'hésitent pas à souligner que le transfert du Centre régional de lutte contre le cancer « Claudius Régaud » de la Grave à Langlade permet tout à la fois de libérer de la place pour une opération immobilière en plein cœur de Toulouse et d'offrir aux laboratoires Pierre Fabre un hôpital tout neuf aux frais du contribuable (pour la bagatelle de plusieurs centaines de millions d'euro !).

Toutes ces critiques paraissent pertinentes mais, elles se concentrent sur le projet médiatique du Canceropôle. La création d'un pôle Bio-Santé peut permettre d'ouvrir l'économie toulousaine à de nouveaux secteurs. Il faudra veiller à ce que les promesses, notamment de l'Etat, soient à hauteur de l'enjeu. La ville peut avoir son mot à dire, notamment dans l'accueil des étudiants post-doctorats.

Ce pôle Bio Santé étant à présent en voie de se concrétiser, il n'est plus temps de le critiquer mais de le subvertir afin qu'il s'ouvre sur la recherche et le traitement de maladies tout aussi mortelles que le cancer, comme le paludisme ou le sida, par exemple. De même, il conviendra que ce pôle de recherche soit complété par un pôle de production de médicaments, seul moyen d'offrir un grand nombre d'emplois.

### *Pôles de compétitivité (6) – Nécessité de créer un troisième pôle ? —*

Dans la configuration initiale (création de 10 pôles d'excellence à vocation mondiale), les décideurs politiques et économiques de Toulouse ne pensaient pas possible d'obtenir deux pôles de compétitivité. C'est la raison pour laquelle, ils n'avaient pas avancé leur pion pour un troisième pôle Agrimip-Innovation qui avait pourtant du sens lorsque l'on sait que la filière agroalimentaire est l'une des premières activités de la région Midi-Pyrénées. A présent que le modèle initial a été modifié et que l'on a vu apparaître 66 pôles de compétitivité (dont certains pourraient prêter à sourire), la création d'un troisième pôle Agrimip-Innovation retrouve tout son intérêt, et ce d'autant plus qu'il pourrait être complémentaire aux deux premiers. Encore faut-il qu'il évite les erreurs de jeunesse de cette politique d'aménagement du territoire.

### *Pôles de compétitivité (7) – un outil qui a le mérite d'exister mais qu'il faut améliorer —*

Alors que faire ? Comme souvent, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Les critiques qui précèdent se veulent constructives, elles sont destinées à améliorer l'utilisation des fonds publics, éviter les gaspillages et concentrer l'attention sur les points importants. Quoi qu'on en dise, les pôles existent. Ils sont peut être nés dans l'urgence afin de satisfaire une exigence politique à l'approche des élections régionales de 2004. Soit ! C'est donc dans l'application qu'il convient d'améliorer l'existant.

Deux pistes de réflexion peuvent être proposées :

- *améliorer la gouvernance et éviter les stratifications administratives à la française.* Cette première piste vise à favoriser les PME/PMI, véritables pépinières de l'innovation, et à rétablir l'équilibre face à des grands groupes par ailleurs, donneurs d'ordre. De même, les différentes aides, supports et soutiens devraient être rationalisées. Il ne faut pas que les entreprises perdent du temps dans la constitution de dossiers administratifs mais qu'elle développe leur savoir. On retrouve ici la solution qui consiste à proposer un *small business act* à la française, c'est à dire que les collectivités locales puissent réserver une partie des appels d'offres (25 %) aux entreprises implantées localement et donnant un emploi localement. Certes cette solution devra faire l'objet d'un traitement national (voire européen) mais elle permettra, le moment venu, d'apporter une bouffée d'oxygène aux PME/PMI.
- *améliorer les échanges entre les différents pôles, voire mettre en commun certains moyens logistiques.* Je me bornerai à donner un exemple. Il peut exister des complémentarités entre le pôle Aéronautique et le pôle Agrobio. Comment ? Et bien tout simplement en essayant de rattraper le retard que nous avons pris sur les Brésiliens qui ont mis au point tout une filière éthanol, de la canne à sucre aux avions EMBRAER et à certains véhicules hybrides. Oui, il est possible de faire voler des avions à réaction avec de l'éthanol !

De la même façon, le pôle bio-santé et le pôle Agro-bio sont complémentaires.

Si Toulouse arrive à se doter d'un technopôle en nanotechnologie, l'une des pistes de recherche et de développement pourrait être de mettre les nanotechnologies au service de la production de carburant agricole. Dans la liste des 83 technologies-clés identifiées par le Ministère de la recherche (cf. l'encadré Quelles technologies d'avenir ?), j'en ai sélectionné quelques unes sur lesquelles Toulouse pourrait investir en complément de ce qui existe déjà. De même, il me semble possible de compléter cette liste non exhaustive, à condition de faire preuve d'un peu d'imagination. Mais au-delà des pôles de compétitivité, il existe des solutions économiques qu'il convient de ne pas négliger.

### Quelques technologies d'avenir ?

*Ou comment sortir de la mono-industrie en utilisant au maximum le savoir-faire existant*

#### Technologies de l'information et de la communication (TIC)

- 1 - Gestion de la micro énergie.
- 2 - Stockage de l'information numérique
- 6 - Ingénierie des systèmes embarqués
- 11 - Acquisition et traitement de données
- 14 - Interfaces humain-machine

#### Matériaux - chimie .

- 18 - Matériaux nanostructurés et nanocomposites
- 21 - Biotechnologies industrielles
- 23 - Recyclage des matériaux spécifiques
- 25 - Textiles techniques et fonctionnels.

#### Bâtiment.

- 28 - Gestion de l'air dans le bâtiment
- 29 - Gestion de l'eau dans le bâtiment
- 30 - Technologies d'intégration des ENR dans le bâtiment

#### Transports

- 56 - Architecture/matériaux/infrastructures de transport terrestre
- 58 - Infrastructures routières intelligentes.
- 63 - Turbomachines.
- 66 - Architecture électronique des véhicules
- 67 - Gestion de l'énergie à bord des véhicules .
- 69 - Systèmes aériens automatisés .

#### Energie - environnement

- 31 - Systèmes photovoltaïques avec stockage intégré
- 32 - Systèmes éoliens avec stockage intégré
- 33 - Carburants de synthèse issus de la biomasse.
- 37 - Capture et stockage géologique du CO2 avec nouvelle conception de centrale à charbon
- 40 - Technologies de filtration membranaire (traitement de l'eau)

#### Technologies du vivant - santé - agroalimentaire

- 45 - Thérapie cellulaire
- 47 - Thérapie génique.
- 48 - Génomique fonctionnelle à grande échelle
- 51 - Ingénierie des anticorps monoclonaux
- 52 - Vaccins recombinants
- 55 - Imagerie et instrumentation associées aux sciences du vivant

#### Technologies et méthodes de production

- 74 - Contrôle de procédés par analyse d'image
- 75 - Capteurs intelligents et traitement du signal
- 80 - Procédés de mise en forme de matériaux innovants

#### Distribution - consommation.

- 72 - Technologies d'authentification
- 73 - Traçabilité

*Sources : Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Les 83 Technologies clés 2010 (printemps 2006)*

## (f) au-delà des pôles de compétitivité – n'existe-t-il pas d'autres formes de développement économique ?—

Car c'est peut-être là que résidera le projet socialiste pour Toulouse dans une proposition renouvelée de l'économie. Nous ne devons pas simplement nous focaliser sur ces grands secteurs technologiques prometteurs mais nous devons faire en sorte que *l'économie réintègre les quartiers, vivifie toute la ville, apporte du travail et de l'espoir dans les tours et les cités*. Je suis d'accord, c'est facile à dire mais je suis certain qu'il existe des ressources, des énergies inexploitées qui ne demandent qu'à s'exprimer à condition de trouver le chemin de la confiance réciproque et de la reconnaissance partagée. Ce retour de l'économie légale est le seul véritable moyen de détruire l'économie parallèle qui gangrène les quartiers populaires<sup>1</sup>, prépare à toutes les incivilités et fait le jeu des délinquants petits ou grands<sup>2</sup>. Il suffit de prendre conscience du succès du catalogue de la Déroute<sup>3</sup> pour comprendre que les quartiers n'attendent qu'une chose : respect des habitants, actions positives, valorisation de leur savoir-faire, prise en compte de leur volonté de participer.

Peut-être, devons-nous faire un effort d'imagination et arrêter de regarder le monde avec les lunettes déformantes du capitalisme financier. Il existe, au moins depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, une économie sociale et solidaire<sup>4</sup> qui a fait ses preuves. On peut tout à la fois y trouver une source d'inspiration et des techniques d'association ou de coopération : *« Un groupe de femmes ouvrant un restaurant de quartier ; trois amateurs de musique s'associant pour créer un orchestre de chambre ou monter des concerts de reggae ; des milliers d'épargnants alimentant un fonds commun de placement éthique dont une partie des revenus assure le maintien de leur pouvoir d'achat et l'autre finance des projets de développement ; des agriculteurs des montagnes en association avec les consommateurs urbains diffusant des produits biologiques ou des entreprises d'insertion ouvrant les portes du marché du travail à de jeunes chômeurs, etc., c'est tout cela, l'économie sociale et solidaire »*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Nathalie Funés, *Ce business sans droit de cité*, Le Nouvel Observateur, 7-13 décembre 2006, p. 82 et s. « *Cannabis, voitures volées, faux Lacoste 'tombés du camion' ... Il y a toujours un moyen de se faire de la tune dans les cités. Le business de la débrouille devient le modèle numéro un des gamins, et leur piège* ».

<sup>2</sup> Anne Dhoquois, *Banlieues créatives en France : 150 actions dans les quartiers*, Guide 2007, Autrement. Ce petit livre tord le cou aux idées reçues et démontre que « *force, générosité, inventivité, pragmatisme, tels sont les maîtres mots qui caractérisent nombre de personnes oeuvrant et vivant dans les quartiers* ». Ce guide pratique recense plus de 150 « bonnes pratiques » qui permettent de tricoter du « vivre ensemble » mieux que les grands discours. Baser une centaine d'exemples, ce guide donne des idées à toutes les personnes qui souhaitent s'en sortir dans les quartiers. Parmi les têtes de chapitre, relevons les verbes qui claquent comme autant d'impératifs : apprendre, créer son activité, dialoguer, participer, se distraire, s'exprimer, s'insérer, vivre au quotidien.

<sup>3</sup> Lancé par l'association « Entrer sans frapper », financé par toutes les collectivités, ce « vrai-faux » catalogue de la Redoute met en valeur les habitants d'un quartier délaissé ou déconsidéré.

<sup>4</sup> Pour une vision critique, Patrick Mignard, *L'anti-Sisyphé, pour en finir avec la marchandise*, AAEL (Association pour l'Art et l'Expression Libres), 2001, p. 84, « *l'économie solidaire, cantonnée aux marges du système, tolérée comme caution humanitaire et exutoire de la révolte des indigents et autres contestataires* ».

<sup>5</sup> Danièle Desmoutier, *L'économie sociale et solidaire : s'associer pour entreprendre autrement*, La Découverte – Alternatives économiques, 2003.

### MICRO-CREDIT, A TOULOUSE AUSSI.

En consacrant Muhammad Yunus, l'Académie Nobel a reconnu la fonction économique et l'importance sociale du micro-crédit. Toulouse n'a pas attendu cette reconnaissance publique et internationale pour adapter les principes du micro-crédit aux quartiers populaires.

Ainsi, l'ADIE ([www.adie.org](http://www.adie.org)) propose d'aider et de soutenir des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et leur propre emploi grâce au micro-crédit.

A Toulouse et en 2003, l'ADIE a permis d'aider 170 personnes à monter leur entreprise, 212 prêts ont été accordés et 707 personnes ont été reçues. Il conviendra de vérifier si ce dispositif ne doit pas être étendu.

A Toulouse, il existe, autour de l'ADEPES<sup>1</sup>, un terreau fertile qu'il conviendra de protéger pour que le nombre des emplois pris en charge par l'économie sociale et solidaire (13 % en Midi-Pyrénées) connaisse une progression significative. Après concertation avec les acteurs de ce secteur, un objectif quantifié devra être proposé dès la fin du premier

mandat municipal. Les aides pourraient consister en des soutiens en nature (mise à disposition de locaux, prise en charge de frais de fonctionnement, ...)

Par ailleurs, l'exemple de MONDRAGON<sup>2</sup> est là pour nous rappeler que l'on peut « concilier l'efficacité économique, la démocratie et la solidarité ». C'est peut être ce qui fait le plus défaut dans la mono-industrie toulousaine qui subit de plein fouet les erreurs de gestion de patrons devenus plus financiers qu'industriels. Non, vraiment, on ne vous dit pas merci, M. Forgeard !

Enfin, il convient de signaler que, parmi les activités de service, il existe des réservoirs d'emplois dans le commerce de proximité (avec ou sans livraison à domicile) et l'artisanat. Là encore, il conviendra de donner la parole à la frange la plus progressiste des commerçants et artisans, aux lieux et places des éternels râleurs qui demeurent des conservateurs dans l'âme. Ainsi, certains commerçants du centre ville proposent-ils des solutions innovantes pour les livraisons et l'accueil des clients pendant les week-ends. Pour réussir la gestion de l'espace urbain, il conviendra d'entrer dans la « quatrième dimension » en tenant compte de l'impact du temps.

<sup>1</sup> L'Agence pour le Développement et la Promotion de l'Économie Solidaire ([Hwww.adepes.org](http://www.adepes.org)) est le centre de ressources de l'Économie Solidaire en Midi-Pyrénées. Elle diffuse des informations concernant ce domaine, elle favorise l'échange d'expériences et de savoir-faire par des outils de mise en réseau dans les territoires de Midi-Pyrénées. Elle accueille et oriente les porteurs de projets ou toute personne désireuse de développer les valeurs de l'économie solidaire au sein de son projet professionnel ou de vie.

<sup>2</sup> [Hhttp://www.mcc.es/ra/cooperativismo/experiencia.html](http://www.mcc.es/ra/cooperativismo/experiencia.html) : Extraits de la présentation officielle « MONDRAGON CORPORACIÓN COOPERATIVA, MCC, constitue un groupe entrepreneurial intégré par 264 entreprises et entités, structurées en trois groupes sectoriels : Financier, Industriel et Distribution, et les aires de Recherche et de Formation. Mondragón Corporación Cooperativa est le fruit de l'habile vision d'un jeune curé, José María Arizmendiarreta, et de l'effort solidaire de nos salariés-associés, qui ont su transformer un petit atelier consacré, en 1956, à la fabrication de fourneaux et de réchauds au pétrole, en premier groupe industriel basque et septième en Espagne, avec 11.859 millions d'Euros de ventes dans son activité Industrielle et de Distribution, 11.036 millions d'Euros de ressources intermédiaires dans son activité financière et des effectifs qui s'élèvent à 78.455 travailleurs au total, fin 2005 ».

## (g) Toulouse : la ville de Robocop ? Ou comment privatiser les services publics rentables —

Connaissez-vous le film Robocop ? C'est un film américain parmi les plus critiques du système capitaliste. Il date de 1988 et derrière l'histoire apparemment simpliste et futuriste d'un policier mi-homme, mi-robot, on peut voir une dénonciation de la dérive ultra-libérale de notre société corrompue et violente.

Nous sommes au début du XXIème siècle. La ville de Détroit souffre du chômage et par voie de conséquence d'insécurité. Les uns après les autres, les services publics ont été privatisés au profit d'un conglomérat géant OCP qui gère tout : de l'eau à l'école, de transports en commun à l'assainissement. Et là, dernière trouvaille, OCP rachète la police. Il n'y a qu'aux USA où l'on peut imaginer cela : privatiser la police. C'est vrai que ce n'est pas en France qu'un ministre de l'Intérieur déclarerait qu'il revient au gouvernement pour protéger ses intérêts et sa famille dans la perspective d'une élection présidentielle, impensable n'est ce pas ?

Le conglomérat contrôle toute la ville. Mais voilà, certains dirigeants ont décidé de maximiser les profits (c'est le *credo* de ces ayatollahs) en passant un accord avec la pègre locale car, décidément, le marché de la drogue, c'est très rentable<sup>1</sup>. Que peut faire la police ? Peut-elle arrêter le chef du cartel de la drogue qui est associé au patron de l'OCP qui contrôle la police ? Je vous laisse découvrir l'action héroïque de Robocop. Mais, je veux bien répondre à la question, quel rapport avec Toulouse ?

A Toulouse, nous n'en sommes pas encore là. En revanche, la plupart des services publics : l'eau, l'assainissement, l'entretien des jardins, le chauffage urbain, les parkings et bientôt les transports sont non seulement privatisés mais quasi-exclusivement au profit de la GENERALE DES EAUX et de ses différentes émanations : VIVENDI, VEOLIA, VINCI, CONNEX.

Tel est le résultat d'une idéologie implacablement appliquée depuis trente ans par l'équipe municipale BAUDIS-DOUSTE-MOUDENC.

Mais, me direz vous, n'êtes-vous pas aussi victime d'une idéologie en critiquant des entreprises qui font un bon travail, qui ont rendu rentables des services qui devaient être rénovés ?

Je ne conteste pas le travail réalisé. En revanche, je ne peux pas accepter que la ville soit mise sous la coupe<sup>2</sup> de quelques personnes avides qui s'enrichissent au

<sup>1</sup> L'importance de l'économie souterraine est un fait trop souvent ignoré. Le marché mondial de la drogue représente autant de dollars que le marché mondial des hydrocarbures.

<sup>2</sup> Emmanuelle Auriol, *Pour une eau à un prix potable*, l'Expansion n°654, 11-24 oct. 2001, p.148 : les grands groupes se partagent plus de 80% du marché national « le problème n'est pas que ce service est désormais assuré par des entreprises privées, c'est que les mairies ont perdu le contrôle de la gestion (...) Privé d'informations sur les cours, les mairies sont incapables de contrôler les prix ». Une façon astucieuse de surmonter ce manque d'information consiste à faire jouer la concurrence. Il s'agit de confronter les contrats existants et de repérer les écarts qui s'expliquent par les conditions

détriment des usagers. Ce n'est pas qu'une figure de style. Prenons un exemple. M. Zacharias, ancien PDG de VINCI, est parti à la retraite emportant au total plus de 250 millions d'euro (oui plus de 1,5 milliards de Francs pour un seul homme, mais quel homme). Et bien, le parking du Capitole, que je connais un peu pour avoir étudié sa concession<sup>1</sup>, est extrêmement rentable. Une fois tous les frais payés et je dis bien tous les frais (personnels, redevance à la ville, fournitures, amortissement des travaux, frais bancaires, paiement des impôts et taxes, etc.) et bien ce parking rapporte chaque année plus de 2 millions d'euro de bénéfice net ! Avec les quinze parkings gérés par VINCI dans Toulouse, cela représente bon an mal an une manne de 10 à 25 millions d'euro. Imaginez ce que l'on pourrait faire pour la ville avec cette somme.

Si vous aviez le choix, ne préféreriez-vous pas utiliser votre argent pour des services publics qui vous profitent plutôt que de payer la retraite de M. Zacharias ou de ses successeurs ? Evidemment, on ne vous donne pas le choix, on ne vous pose surtout pas la question, c'est cela la « démocratie à la toulousaine ».

Et bien, le **premier acte d'une nouvelle municipalité devrait être de procéder à un audit approfondi des comptes de tous les services publics concédés ou délégués**. Cette simple vérification pourrait rapporter des centaines de millions d'euro ? Non, je n'invente rien, je fais simplement état des accords survenus à la CUB (communauté urbaine de Bordeaux<sup>2</sup>) où son président, le socialiste Alain Rousset, a obtenu que la Lyonnaise des Eaux rétrocède plus de 200 millions d'euro de trop perçu sur les consommateurs d'eau...

Ainsi, par cet audit, on pourrait déterminer et réorienter la richesse prélevée sur les Toulousains afin de mettre en place des équipements structurants nécessaires au développement économique, social et culturel de la ville, qui a en bien besoin. Et si, cela n'était pas suffisant, il serait toujours possible de financer les investissements par le recours à l'emprunt, quitte pour cela à tordre le cou au dogme de la dette zéro.

---

*techniques de la production, et ceux qui ne s'expliquent pas. La partie trouble (qu'on ne peut pas expliquer à partir de modèles économétriques) correspond soit à une inefficacité de production soit à une surfacturation. Les résultats de cette méthode, employés par l'économiste Elisabeth Sage sur un échantillon de 60 communes, confirment qu'il ne faut pas se fier aux comparaisons directes de prix. Boulogne sur Mer, qui apparemment facture l'eau très cher, se situe en fait parmi les communes les plus raisonnables, compte tenu de son environnement d'exploitation difficile. A contrario, des villes qui pratiquent apparemment des prix sages gonflent leurs factures d'environ 30%. Combien de temps encore les usagers vont-ils être à la merci de leur concessionnaire, voire d'élus peu scrupuleux ? Si rien ne change, les Français paieront de plus en plus cher pour dépolluer une eau que les gros utilisateurs comme les industriels et les agriculteurs, qui sont les gros pollueurs, continueront à ne rien payer ou presque, voire à être subventionnés. De quoi rendre l'eau municipale pour le moins saumâtre ».*

<sup>1</sup> Ce qui me vaut une plainte pour diffamation de la mairie de Toulouse qui n'a pas apprécié mes critiques sur les modalités de renouvellement de la concession.

<sup>2</sup> Il faut ici souligner le travail exemplaire de l'association TRANSCUB (H<http://www.transcub.com/H>) et de Patrick Duffaut de la Motte.

## (h) Le dogme de la dette zéro —

Ecoutez les se gargariser de l'endettement zéro de Toulouse. Lorsqu'il veut insulter un de ses adversaires, Jean-Luc Moudenc le traite « d'idéologue » (oh le vilain mot qui fait peur à l'ancien patron de la corpo de droit). Eh bien avec la plainte de la « dette zéro », Jean-Luc se comporte en idéologue sans le savoir. Et puis surtout, il faut être d'une singulière mauvaise foi pour être fier de cette situation qui est plus un aveu de manque d'imagination ou d'ambition pour la ville.

Analysons comment on a pu arriver à cette situation. En 1990, lorsque Dominique Baudis a privatisé le service de l'eau, VIVENDI a accepté de verser à la ville la somme de 430 millions de francs. Naïvement, je pensais que cela correspondait au transfert la charge de la dette relative au réseau d'eau. Cela aurait été compréhensible : la ville a financé la construction du réseau d'eau en s'endettant, il est normal que l'exploitant intègre cette charge dans son compte d'exploitation. Eh bien pas du tout. Je n'avais rien compris. Je remercie Patrick Duffaut de la Motte (de l'association bordelaise Transcub, celle là même qui vient de faire plier la Lyonnaise des Eaux...) de m'avoir expliqué. Car nous sommes en présence d'un magnifique tour de passe. Pour comprendre, il faut savoir que le budget de la ville de Toulouse comprend un budget général et des budgets annexes. Le service de l'eau faisait l'objet d'un budget annexe comportant les charges et les revenus de ce service public. En 1990, le budget annexe faisait donc apparaître l'endettement de la ville concernant le réseau d'eau. Dans le cadre de la privatisation, cet endettement a bien été transféré. Et les consommateurs continuent encore aujourd'hui à rembourser cette dette en réglant leur facture d'eau.

Mais le coup de génie a été d'inventer la notion de « *droit d'entrée* »<sup>1</sup>. Pour obtenir le marché, VIVENDI a dû accepter de payer ce droit d'entrée de 430 millions de francs qui s'ajoute à l'endettement transféré. En théorie et en application du principe de spécialité budgétaire, la ville aurait dû affecter ce droit d'entrée au budget annexe de l'eau. Elle a préféré l'affecter au budget général, effaçant d'un coup d'ardoise magique ses dettes, mêmes celles sans rapport avec le réseau d'eau. Autrement dit, lorsque vous payez votre facture d'eau, vous payez les dettes du service de l'eau et les dettes de la ville.

<sup>1</sup> Robert Lenglet et Jean-Luc Touly, *L'eau de Vivendi, les vérités*, Editions Alias, 2002 : « *Que cache le robinet d'eau des Français ? Des montagnes d'argent et des secrets bien gardés : enrichissements vertigineux, fuites de capitaux, financements occultes, pratiques d'influence douteuse, " arrosage " tout azimut, achats de syndicalistes, manipulation d'élus, rapports dissimulés, bénéfices cachés... La Compagnie générale des eaux-Vivendi (rebaptisée Veolia) est derrière nombre d'entre eux. Les auteurs mettent au jour également les dessous d'un des plus gros scandales du siècle ; la disparition, vers un compte off shore, des provisions versées depuis de nombreuses années par les communes en vue de rénover nos réseaux de distribution d'eau. Ils montrent que les villes de provinces n'échappent pas non plus aux manipulations des multinationales de l'eau. De Toulouse à Lille, en passant par Castres, Châtellerault, Grenoble et beaucoup d'autres communes, les usagers ont été les " vaches à lait " des grands groupes privés. Ce livre dénonce des dysfonctionnements les mystifications de nombreux acteurs clés de l'eau ».*



Ainsi, lorsque Jean-Luc Moudenc parle d'un désendettement de la ville. Il ment. Oui, il ment, par omission : **la ville s'est désendettée mais les Toulousains sont doublement endettés !**

Pour quelles raisons, la société VIVENDI, qui n'est pas une société philanthropique, a-t-elle accepté de supporter un tel « droit d'entrée » ? Tout d'abord, parce que ce droit d'entrée ne lui coûtent rien. Ce sont les consommateurs qui en supportent seuls les remboursements, de telle sorte qu'en fin de concession ce sont les usagers qui auront supporté 1 400 millions de francs de remboursement sur ce seul chapitre, sans parler des autres prélèvements<sup>1</sup>. A cela, il convient d'ajouter que le taux d'intérêt pratiqué sur ce droit d'entrée constitue un excellent placement. Depuis 1990, ils n'ont pas été rénégociés à la baisse et les débiteurs sont captifs : si tu veux de l'eau, tu payes !

Ce tour de prestidigitation cache une sinistre réalité : le remboursement de cette dette « municipale » est devenu inéquitable. En effet, tant qu'elle apparaissait dans le budget général de la ville, les citoyens la remboursaient en proportion de leur richesse. C'est l'une des nobles fonctions de l'impôt de répartir la charge d'un bien public entre les riches et les moins riches. A présent, chaque consommateur d'eau, qu'il habite Bagatelle ou rue des Chalets paye la même proportion de cette dette, non plus en fonction de ses facultés contributives mais de sa consommation d'eau. C'est injuste ; mais cela a permis de nettoyer le bilan de la ville et de siphonner le porte-monnaie des toulousains. Sans le dire, bien sûr...

A cela s'ajoutent trois autres facteurs qui enrichissent le budget municipal :

- D'une part, depuis 11 ans, le prix de l'immobilier ne cesse de grimper, mécaniquement les droits d'enregistrement qui reviennent à la ville, augmentent. Ainsi, la ville s'enrichit de la spéculation foncière contre laquelle elle ne tente aucune mesure de correction ou d'encadrement. La pression sur les prix est d'autant plus importante que la ville n'exerce que rarement son droit de préemption qui lui permettrait par exemple de récupérer du foncier pour le transférer à une société d'HLM. Là encore, on gagne sur plusieurs tableaux : l'augmentation des prix pousse les revenus modestes à quitter la ville ce qui facilite l'entre soi. L'oubli (quasi)systématique du droit de préemption profite en outre aux promoteurs amis (ceux qui payent des publicités dans les journaux électoraux de certains adjoints, surtout ceux chargés des travaux).

---

<sup>1</sup> Comme les fameuses provisions pour travaux du réseaux. Ces sommes sont prélevés sur les consommateurs, puis placés sur des comptes off shore, consolidés dans les comptes de la société mère de la société concédante, laquelle peut spéculer sur les marchés financiers. Pendant ce temps, on oublie de réaliser les travaux et on augmente les tarifs pour réaliser les travaux déjà provisionnés...

## Toulouse : une ville qui investit peu dans l'avenir

en k€ (Chiffres 2006, sources Tereko)

Ville	Budget total	Invest <sup>t</sup> .	Fonction <sup>t</sup> .	Ratio Investissement/ Budget total	Habitants	Dépenses d'Investissement par habitant
Bordeaux	342 978	78 402	264 576	22,86%	218 948	358,09 €
Lille	391 343	122 495	268 848	31,30%	219 597	557,82 €
Lyon	622 605	159 528	463 077	25,62%	453 187	352,01 €
Marseille	1 382 177	448 016	934 161	32,41%	807 071	555,11 €
Montpellier	325 126	124 041	201 085	38,15%	229 055	541,53 €
Rennes	411 273	181 376	229 897	44,10%	212 494	853,56 €
Strasbourg	430 791	123 369	307 422	28,64%	267 051	461,97 €
<b>Toulouse</b>	<b>724 042</b>	<b>204 089</b>	<b>519 953</b>	<b>28,19%</b>	<b>398 423</b>	<b>512,24 €</b>

Moyenne

31,41%

524,04 €

Les villes ci-dessus correspondent aux villes choisies par la mairie de Toulouse dans son n° spécial de "Capitole Infos" (novembre 2005) sur les Impôts locaux. Dans sa présentation, la ville de **Toulouse prétendait être, en 2002, la première ville à investir** parmi les grandes villes. **En 2006, son investissement est inférieur à la moyenne des autres villes** tant en ce qui concerne le ratio Investissement sur Budget total qu'en ce qui concerne les dépenses d'investissement par habitant.

- D'autre part, depuis 1999, la population de la ville augmente en moyenne de 13.000 habitants par an, ce qui représente de nouveaux contribuables qui viennent abonder les caisses municipales,
- Enfin, le subterfuge le plus subtil réside dans l'endettement par procuration via la communauté d'agglomération du Grand Toulouse (ou le SMTC) « *C'est dire toute l'hypocrisie du discours sur la dette zéro* », souligne Thierry Suaud, conseiller municipal socialiste.

Outre cette augmentation des revenus, il faut souligner que la ville détient un véritable savoir-faire dans le refus de prendre en charge, là encore pour des raisons idéologiques, certains services publics. Elle est l'une des championnes de France dans la privatisation des services publics. Fort curieusement, on retrouve toujours les mêmes entreprises lauréates des attributions des marchés publics.

Voilà comment la ville de Toulouse entretient le mirage de la dette zéro,

Mais ce qui est présenté comme un acte de bonne gestion municipale constitue en réalité la marque de fabrique d'une idéologie conservatrice surannée. En effet, les meilleurs auteurs de la science économique considèrent que « *l'investissement public, en complément de l'investissement privé est nécessaire au maintien du bon niveau de croissance*

économique et de bien-être des individus, notamment parce que le secteur privé ne peut porter certains investissements très lourds telles les infrastructures »<sup>1</sup>. Et le professeur Lorenzi d'ajouter que « la dette est non seulement un mode de financement légitime mais plus encore, le mode approprié de financement de l'investissement public, notamment parce que la dette fait porter la charge de l'investissement aux bénéficiaires de l'investissement – il s'agit donc d'un mode de financement « équitable » et il est aussi optimal d'utiliser la dette en terme d'efficacité dans l'affectation des ressources ».

Mais cela suppose que la ville considère que l'investissement est un levier essentiel de l'action municipale. Au regard du dernier mandat Douste-Blazy-Moudenc, rien n'est moins sûr (cf. tableau encadré).

Et quand on lit dans la presse les déclarations de Jean-Luc Moudenc pour lequel il n'existe aucun projet nécessitant le recours à l'endettement, on reste pantois. Ne serait-ce qu'en matière de logement social, il est absolument nécessaire de mener une politique active pour proposer tout à la fois des hôtels de réinsertion pour les personnes sans domicile fixe et également des logements sociaux permettant d'accueillir pour les familles qui arrivent sur Toulouse, à moins que le maire ne préfère trier par l'argent : la ville ne sera accessible qu'aux ménages aisés ; que les impécunieux aillent voir ailleurs, sauf s'ils correspondent au quota de 20 % de logements sociaux, que la loi SRU impose, ils seront tolérés, s'ils savent se montrer reconnaissants.

Comme le dit Jean-Michel Fabre, conseiller général socialiste de Toulouse, il faut faire du « logement durable » et non plus des résidences sécurisées et défiscalisées. La création de logement ou l'aide à la construction des logements sociaux constitue bel et bien un investissement d'avenir qui permet tout à la fois de donner du travail aux entreprises locales<sup>2</sup>, de répondre à une urgence et d'étaler dans le temps la charge de l'investissement. Là encore, de l'aveu même de Jean-Luc Moudenc, l'actuelle majorité démontre son peu d'imagination et sa conception purement comptable de l'action publique.

Cette pratique se retrouve en matière d'urbanisme.

<sup>1</sup> Jean-Hervé Lorenzi, préface in Dominique Hoorens et Christine Chevallier, *L'enjeu économique de l'investissement public et de son financement, la spécificité du secteur local*, LGDJ, 2006

<sup>2</sup> à condition de ne pas recourir comme pour la construction du casino à une main d'œuvre étrangère et sous payée...